



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mercredi 13 avril 2016 — Vol. 44 N° 61

Étude des crédits du Conseil du trésor et des organismes
relevant du ministre responsable de l'Administration
gouvernementale (1) : volet Capitale nationale

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 13 avril 2016 — Vol. 44 N° 61

Table des matières

Capitale nationale	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	25
Documents déposés	26

Intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. François Blais

M. Pierre Karl Péladeau

M. Patrick Huot

Mme Véronique Tremblay

M. Éric Caire

Mme Agnès Maltais

Mme Caroline Simard

M. Michel Matte

M. Raymond Bernier

* M. Alain Kirouac, Secrétariat à la Capitale-Nationale

* Mme Françoise Mercure, Commission de la capitale nationale du Québec

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et en soirée pour l'étude des crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les comptes rendus en sont publiés dans des fascicules distincts.

Les crédits du volet Conseil du trésor du Conseil du trésor et des organismes relevant du ministre responsable de l'Administration gouvernementale ont été étudiés à la Commission des finances publiques le 13 avril 2016.

Les crédits du volet Ressources informationnelles du Conseil du trésor et des organismes relevant du ministre responsable de l'Administration gouvernementale ont été étudiés à la Commission des finances publiques le 14 avril 2016.

Le mercredi 13 avril 2016 — Vol. 44 N° 61

**Étude des crédits du Conseil du trésor et des organismes
relevant du ministre responsable de l'Administration
gouvernementale (1) : volet Capitale nationale**

(Onze heures quatorze minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale nationale des crédits budgétaires du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale pour l'exercice financier 2016-2017.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Plante (Maskinongé) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Matte (Portneuf); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par Mme Tremblay (Chauveau); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par Mme Maltais (Taschereau); et M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par M. Péladeau (Saint-Jérôme); et M. Martel (Nicolet-Bécancour) est remplacé par M. Caire (La Peltrie).

Capitale nationale

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Étant donné qu'une période de deux heures est prévue pour ce volet, il n'y aura pas de remarques préliminaires. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Comme nous avons débuté nos travaux à 11 h 15 min et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ce volet cet avant-midi, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 13 h 15?

Des voix : Consentement.

Discussion générale

Le Président (M. Auger) : Il y a consentement. Merci beaucoup. Je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un bloc d'échange de 17 min 30 s. M. le député de Saint-Jérôme, la parole est à vous.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Donc, je tiens à saluer le ministre dorénavant responsable de la Capitale-Nationale ainsi que vos collègues, mes collègues de l'aile parlementaire, la députée de Taschereau, ainsi que de la seconde opposition et les députés du gouvernement.

Effectivement, le Parti libéral s'était fait élire sur deux promesses, sur l'éthique et l'économie. Je pense que nous allons avoir l'occasion d'y venir, mais justement votre présence, M. le ministre responsable de la Capitale-Nationale, témoigne des problèmes que nous avons rencontrés en matière d'éthique avec votre gouvernement.

Écoutez, c'est un privilège pour moi d'être responsable de la Capitale-Nationale au sein de l'opposition officielle. Québec est une grande ville. Québec est la ville qui a créé les assises de notre nation, Québec, ville fortifiée et Québec au centre également de notre développement économique dans notre dernière modernité. Malheureusement, M. le Président, nous sommes obligés de constater au niveau économique que les performances du gouvernement à cet égard sont très mauvaises. J'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, il ne s'est créé aucun emploi au Québec depuis les 12 derniers mois. Alors, nous aurions tendance à penser que c'est un phénomène national, mais c'est un phénomène aussi qui touche notre Capitale-Nationale, puisque, depuis les cinq derniers mois, cinq mois consécutifs, la région métropolitaine de Québec a perdu des emplois. Alors, nous sommes obligés de constater et de conclure que c'est la même absence de vision économique qui a comme effet... et c'est très triste de constater qu'il y a un ralentissement économique qui est en train de s'opérer également au Québec. À Québec, plutôt.

Est-ce que nous devons également, aussi, identifier les facteurs qui nous ont amenés à cette performance qui devient de plus en plus inquiétante? On ne peut faire autrement, parce que le gouvernement a aboli deux structures qui m'apparaissent extrêmement importantes, deux structures qui ont fait en sorte et... ont démontré dans le passé leur efficacité. Et je ne peux faire autrement que de démarrer avec nos centres locaux de développement, une espèce de négociation qui était malheureusement contre l'intérêt des Québécois et des Québécoises dans le pacte fiscal. Mais nous avons accepté cette abolition des CLD. Est-ce que l'argent est mieux géré par, dorénavant, les grandes municipalités et par la ville de Québec? Nous l'espérons. Malheureusement, jusqu'à maintenant, nous sommes obligés de constater que ce n'est pas le cas.

Les CLD ont démontré leur efficacité. Et malheureusement aussi, outre l'abolition de cette structure, s'y est accompagnée une diminution significative des budgets qui sont liés au fait de notre développement économique. Les budgets sont passés de 72 millions à 30, donc une diminution significative de l'ordre de 40 millions. Vous savez, M. le ministre, comme universitaire, vous avez certainement eu l'occasion de constater que notre développement économique, la prise en main de notre économie est relativement récente, la prise en main des francophones de notre économie. Et c'est parce qu'elle est récente que nous avons besoin des outils nécessaires pour poursuivre son développement.

• (11 h 20) •

J'ai eu le privilège de pouvoir assumer la présidence de la Fondation de l'entrepreneurship, dont d'ailleurs le siège social est ici, à Québec. À l'époque, c'était rue Marie-de-l'Incarnation. Et cette fondation a toujours constaté qu'effectivement, le démarrage d'entreprise, lorsque nous le comparons avec les autres régions nord-américaines, nous sommes derrière. Et ce n'est certainement pas en coupant des outils qui ont été donnés, les 20, 25 dernières années, par le gouvernement du Québec que nous allons poursuivre notre développement économique.

Outre l'abolition des CLD, il y a également eu l'abolition des CRE. Le développement économique, M. le Président, doit se faire dans une perspective de concertation. Si les gestes posés par les différentes administrations ne sont pas coordonnés, bien, par définition, il va y avoir des empiètements et des doublons. Ce n'est certainement pas la meilleure façon de procéder, justement, alors que, comme le dit fréquemment le premier ministre, bien, nous faisons face à un ralentissement économique. Bien, ça, c'est la question de la poule et de l'oeuf. C'est certain que, si nous coupons avec les outils et les moyens que nous avons pour faire en sorte de poursuivre notre développement économique, bien, le résultat des courses est clair, net et flagrant : nous perdons des emplois dans la région de Québec.

Et j'ose espérer que la venue d'un nouveau responsable de la Capitale-Nationale, d'un ministre membre du Conseil des ministres va nous donner les outils nécessaires pour relancer tel que l'a fait le gouvernement du Parti québécois. Et, si aujourd'hui nous bénéficions d'une activité importante, celle des jeux vidéo, bien, c'est justement parce que le Parti québécois a considéré que nous avions besoin des outils nécessaires. Lorsque M. Bernard Landry, le premier ministre, pose les gestes nécessaires pour la création, la stimulation et en même temps, aussi, qu'il nous a donné ouverture à l'émulation de nouvelles entreprises, c'est parce qu'il avait bien compris que nous avions besoin d'outils en cette matière. C'est vrai pour les jeux vidéo, M. le Président, mais c'est vraiment également pour bien d'autres... nombre d'activités économiques. Pensons ici, dans la région de Québec, à l'optique photonique, pensons à la culture, pensons au tourisme et pensons aux sciences de la vie.

Alors, M. le Président, devant cet état de fait, là, ça fait deux ans que nous attendons une véritable politique de la part du gouvernement en ce qui concerne le développement économique de notre Capitale-Nationale. Alors, j'ose espérer que cette étude de crédits, M. le Président, donnera l'occasion au ministre de nous expliquer quelle est la politique du gouvernement à l'égard de la relance économique de notre Capitale-Nationale.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en vous rappelant qu'il reste encore 10 min 30 s pour ce bloc d'échange.

M. Blais : Alors, je remercie bien sûr mon collègue pour ses salutations. Je lui en fais part de mon côté, comme je salue aussi tous les autres collègues présents, et bien sûr M. Kirouac, qui est à ma droite, et Mme Mercure.

Donc, je pense que la préoccupation du député de Saint-Jérôme, là, est essentiellement, là, au niveau économique et au niveau de l'emploi. Il faut bien comprendre, là, que la situation est peut-être un peu moins noire qu'il la présente. À vrai dire, dans la grande région de Québec, l'emploi est un problème, mais c'est un problème de main-d'oeuvre, hein, ce n'est pas un problème de création d'emplois. Ou, si c'est un problème de création d'emplois, c'est parce qu'il manque de la main-d'oeuvre.

J'étais, il y a deux semaines à peine, à titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à un salon de l'emploi important. Et — je fais appel à ma mémoire — il y avait sur place, là... hein, pas éventuellement, pas hypothétiquement, mais sur place, il y avait 12 000 emplois à offrir à des jeunes, à des personnes qui veulent peut-être reconsidérer un autre emploi. Donc, on n'a jamais vu ça, là.

Le taux de chômage dans la région de Québec est un des plus faibles au Canada. On atteint des seuils historiques au niveau du taux de chômage, au niveau des personnes à l'aide sociale. Donc, il faut s'en féliciter, mais on a un défi, clairement, on a un défi, disons, dans la grande région, de main-d'oeuvre, de main-d'oeuvre qualifiée pour répondre aux besoins. Je suis certain que le député de Saint-Jérôme connaît aussi bien que moi les employeurs de la région de Québec et la préoccupation qu'ils ont aujourd'hui pour continuer leur développement, hein? Ce n'est pas les investissements, parce que, les investissements, ils savent comment aller les chercher, c'est d'aller chercher les employés qualifiés pour occuper les emplois qui leur permettent de se développer.

Donc, les exemples sont très nombreux. On doit être contents de la situation et qu'on doit pouvoir envier même la situation de la région de Québec, tout en reconnaissant qu'il y a un défi — là-dessus, je le reconnais — un défi, là de ressources humaines extrêmement important.

Quelques chiffres, là, pour aller un petit peu dans le sens de mes affirmations. Le marché du travail de la région administrative de la Capitale-Nationale a fait le plein de 12 200 travailleurs et atteint en 2015 plus de 400 000 emplois, qui a été le gain le plus élevé, hein, historiquement. Les trois quarts de ces nouveaux emplois sont à temps plein. À 4,7 %, le taux de chômage, en 2015, est passé sous la barre des 5 %, bien sûr, pour la deuxième fois seulement depuis que les données sont compilées par Statistique Canada, depuis 1987. Je vois bien, là, dans les derniers relevés, il y a eu une augmentation, mais cette augmentation-là, elle n'est pas du tout significative du point de vue statistique. Les chiffres que nous avons de Statistique Canada, quand il s'agit des régions, sont des chiffres, disons, pour lesquels il faut faire attention, il faut suivre la tendance. Je n'ai vu aucune personne s'inquiéter de cette tendance-là, pour le moment, puisque la tendance la plus forte, c'est le manque, encore, de ressources humaines.

Donc, la chute du taux de chômage, par rapport à 2014, s'explique par une baisse substantielle du nombre de chômeurs combinée à un gain significatif des personnes actives sur le marché du travail. Cette bonne performance du marché du travail, toujours dans la région de Québec, en 2015, et la croissance plus modeste de la population — et là c'est peut-être ici qu'on a un défi — que par les années passées ont propulsé les taux d'emploi de 65 % et, d'activité, à 68 %.

Donc, il y a 71 200 emplois à pourvoir dans la grande région d'ici 2017. Alors, notre préoccupation, je pense, au niveau gouvernemental — je termine avec ça — notre préoccupation au niveau gouvernemental, c'est avant tout que ces emplois-là soient pris par les ressources les mieux qualifiées possible.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Donc, le ministre nous propose une série de chiffres, et moi, je vais lui en proposer également une autre. Alors, ce sont des chiffres qui contredisent ce que le ministre vient de nous mentionner. Ce sont des chiffres qui sont troublants puisque depuis... il n'y aura pas... une quinzaine d'années où nous voyons une chute du nombre d'emplois, le taux d'emploi.

Alors, vous me permettez, M. le ministre, de vous mentionner qu'en octobre 2015, dans la RMR, il y avait 446 900 emplois et, en mars 2016, bien, il y en avait 432 800, donc une moyenne de 442 000, alors qu'elle était antérieurement de 433 000. Sans compter le fait que, depuis vendredi dernier, nous avons pris connaissance, donc, des derniers chiffres de l'emploi, et c'est 3 800 emplois qui ont été perdus dans la grande région métropolitaine. Alors, c'est ça, les résultats, M. le ministre, et tristement aucune mesure véritable n'est prise.

Vous avez parlé, donc, des demandes d'emploi. J'ai eu l'occasion de visiter, pas plus tard que jeudi dernier, le centre de formation de Limoilou. Si nous souhaitons pouvoir procurer... Et vous qui avez passé une grande partie de votre vie professionnelle dans le milieu de l'éducation et de l'enseignement — et ça vous honore, M. le ministre — vous comprenez aussi que la formation est essentielle pour pouvoir faire en sorte de trouver les moyens et les outils nécessaires de pourvoir aux emplois auxquels vous avez fait référence. Mais il se trouve que, depuis les deux dernières années, le gouvernement a décidé de plonger le Québec dans l'austérité. Et est-ce que vous savez ce que m'ont dit les dirigeants, la direction du centre de formation de Limoilou? Bien, c'est que leurs moyens financiers diminuent.

Alors, comment peut-on engager le développement économique au niveau de la formation si nous avons malheureusement des moyens qui diminuent. Et il n'est pas surprenant de constater que les chiffres que je viens de vous citer, M. le ministre, sont à l'image de l'absence de vision du gouvernement.

Alors, est-ce qu'il va se ressaisir, ce gouvernement, et prendre des mesures énergiques et nécessaires pour pouvoir relancer notre économie de la belle et grande région de notre Capitale-Nationale?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, 3 min 30 s.

• (11 h 30) •

M. Blais : Écoutez, j'ai peut-être un désaccord avec mon collègue là-dessus, là. Mais, disons, j'étais encore récemment, moi aussi, dans une entreprise, chez Optel Vision, et on connaît bien cette entreprise-là, c'est un modèle du point de vue de son déploiement. Sa difficulté principale, hein, c'est vraiment la question de la relève et de trouver de la main-d'oeuvre pour maintenir son développement au niveau international.

Sur la question de la formation continue, ça, c'est assez intéressant, parce que je visitais, là, récemment, là, une école dans mon comté, là, qui fait de la formation continue, petite école, puis l'enjeu le plus important que me disait la directrice, c'est qu'ils ont beaucoup de places, ils pourraient offrir plus de services, mais ils manquent d'élèves, hein, ils manquent d'élèves en formation continue.

Et ça, je ferais un bond, peut-être, là-dessus, éventuellement, aujourd'hui, pour parler un peu du projet de loi n° 70 que nous avons, qui est en droite ligne avec cette question de faire en sorte que les jeunes à l'aide sociale qui n'ont pas terminé leur formation, que ces jeunes-là puissent... soient encouragés à aller terminer leur formation en formation continue et qu'on les appuie de manière beaucoup plus substantielle, là, du point de vue financier, pour qu'ils fassent un retour à l'école. Et la directrice m'encourageait, hein, à dire : Écoutez, il y a plein de jeunes à l'aide sociale aujourd'hui qui ont la capacité de venir finir leur formation, on a des services à leur offrir, malheureusement ils ne viennent pas, si vous pouvez les encourager de quelque façon. Bien sûr, ensuite, si ces jeunes-là viennent, le financement suivra.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme, deux minutes.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Donc, M. le ministre, vous nous avez parlé de pénurie de main-d'oeuvre, et je vous ai parlé de moyens. Alors, j'ai une question, puis celle-là est vraiment simple, M. le ministre, là : Vous avez coupé, là aussi, dans l'entente spécifique sur l'attraction, l'accueil, l'intégration et l'établissement des immigrants, alors comment pouvez-vous dire, d'un côté, que vous allez vous occuper des phénomènes de pénurie et en même temps que vous diminuez de façon significative les montants qui y sont associés? Alors, la coupure est de 350 000 \$. Pourriez-vous nous expliquer en quoi cette mesure va faire en sorte de pallier justement à ce que vous venez de décrire, c'est-à-dire le phénomène de la pénurie?

Le Président (M. Auger) : Dernière minute d'échange, M. le ministre.

M. Blais : Alors, ce qu'il est bien important de savoir, ce n'est pas uniquement de regarder une enveloppe isolée mais de regarder l'ensemble du projet gouvernemental, hein, sur cette question de la formation continue. Comme je l'ai

mentionné tout à l'heure, il y a des sommes importantes, d'ailleurs il y a des sommes qui ont été ajoutées au dernier budget, pour s'assurer que... notamment ceux qui ont le plus besoin en formation initiale, de terminer leur formation, notamment ceux qui sont éloignés du marché du travail, notamment les jeunes à l'aide sociale, on a une surreprésentation de jeunes à l'aide sociale au Québec, puissent terminer leur formation. Donc, les budgets sont là pour qu'ils puissent arriver en formation et pouvoir financer la période de formation jusqu'à la fin ou bien de la formation initiale, d'un diplôme ou encore d'une qualification.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avons pour ce premier bloc d'échange. Nous allons poursuivre avec le gouvernement. M. le député de Vanier-Les Rivières, pour 20 minutes.

M. Huot : Merci. Merci, M. le Président. Il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui, dans cette première période de crédits que nous avons pour cette session. On commence avec la Capitale-Nationale. Excellente nouvelle. Très heureux d'être ici. Salutations à tous les collègues des oppositions, collègues gouvernementaux, M. le ministre aussi. Bienvenue officiellement dans vos fonctions. Je crois que vous venez d'être assermenté officiellement il y a quelques minutes à peine. Alors, bienvenue. Très heureux d'être avec vous.

Je vais faire du pouce un peu sur les propos du chef de l'opposition, le député de Saint-Jérôme. Je trouvais qu'il avait quand même bien commencé, parce qu'il nous a parlé de certains créneaux d'excellence de la ville de Québec et de la région de Québec. Ma collègue de Charlevoix vous dira des choses justement sur la définition de «capitale nationale». Il parlait, entre autres, bon, de l'assurance, évidemment, de la technologie de l'information, les jeux vidéo, la science de la vie, optique photonique, et j'en suis très fier parce que j'ai l'Institut national d'optique, l'INO, dans le comté chez nous, dans le Parc technologique du Québec métropolitain. Évidemment, on a beaucoup de sièges sociaux gouvernementaux, on a des entreprises qui excellent. Vous avez parlé d'Optel Vision, une autre entreprise de mon comté, j'en suis très fier, un «spin-off» de l'INO d'ailleurs. Et on a quand même un bon bilan.

Et donc le chef de l'opposition avait essayé de dresser un portrait plutôt noir de la situation économique de la Capitale-Nationale. Je m'inscris en faux un peu contre ça et je vais lui dire amicalement : Le dernier qui a essayé de faire ça, c'est le chef de la Coalition avenir Québec dans le cadre de la campagne de Chauveau, qui a essayé de dire que ça allait mal à Québec. On connaît le résultat. Ça n'a pas fonctionné de tenir ce discours-là.

Et la preuve, c'est qu'on a beaucoup, beaucoup d'investissements qui ont été faits. Il y a des investissements gouvernementaux, mais les entreprises aussi investissent dans la région de Québec, en partenariat avec le gouvernement du Québec des fois, des fois seules, choisissent Québec parce que Québec a quand même un pouvoir d'attractivité important.

Et je veux rendre hommage aux différents intervenants de la région, parce qu'on a annoncé en mai 2015 que... Et c'est une de nos forces, à Québec, on travaille ensemble, les gens travaillent ensemble. Le gouvernement travaille avec les forces vives, avec les acteurs, et les acteurs, même, travaillent avec eux autres. Mai 2015, la Chambre de commerce de Québec annonce un partenariat, donc tout le monde travaille, avec la Jeune Chambre de commerce de Québec, avec la CORPIQ, qu'on appelle, là, dans le jargon, la Corporation des parcs industriels de Québec, un très, très gros joueur dont on ne parle peut-être pas assez souvent, qui a des milliers et des milliers de travailleurs dans la région de Québec, dans les parcs industriels. Il y avait SAGE-Mentorat d'affaires aussi, qui font partie de ce groupe-là, et la VETIQ, La Voix des entrepreneurs en technologie de l'information de Québec. Donc, un geste assez significatif qui dit qu'à Québec on travaille en synergie, on travaille tout le monde ensemble.

Et ça donne des résultats, ça, beaucoup d'investissements. Donc, un très, très gros qui a été annoncé dans la dernière année : Medicago, 245 millions d'investissement, un prêt de 60 millions du gouvernement du Québec. Coveo, la firme Coveo, avec Louis Têtu, qui est une sommité, et Investissement Québec a pris une prise de participation dans ça. Olympus, dans le comté de Vanier-Les Rivières, investissement privé de 35 millions. ABB aussi, établissement d'un local très, très important dans l'espace d'innovation Michelet, un nouveau parc industriel, une nouvelle génération, encore une fois dans le comté de Vanier-Les Rivières, j'en suis très fier.

Il y a eu Optel Vision, vous en avez parlé, Chocolats favoris. Même le chef de l'opposition a déjà fait l'apologie de cette entreprise-là. C'est une très belle entreprise, Dominique Brown, un jeune entrepreneur qui a ouvert une nouvelle usine dans le comté de Vanier-Les Rivières, encore une fois. Donc, une belle entreprise, une belle signature pour Québec.

Il y a Opsens, qui est une autre entreprise dont on parle de plus en plus, qui est présente dans le domaine médical. Libéo, une force, une excellence... qui est une entreprise locale, du comté, donc, qui est en croissance incroyable, une entreprise dans le Web, entre autres. Première Moisson, qui vient d'arriver à Québec pour une première fois, a choisi le comté de Vanier-Les Rivières, dans le secteur Lebourgneuf, pour s'installer. Donc, les entreprises s'installent, aiment ça, Québec, investissent à Québec, y croient. Donc, avant de dire que tout est noir, là, à Québec, il faut faire attention.

Et ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des enjeux importants qu'il faut... On n'a pas le droit de dire : Tout va bien, on s'assoit. Il y a des enjeux. Ça a été abordé, les enjeux de démographie. Mais de continuer d'être une région attractive... Et il y avait eu une excellente initiative lancée par votre prédécesseur, le député de Louis-Hébert, avec *1000raisons.québec*, pour attirer... pour dire aux gens qui sont partis de Québec qu'il y a des excellentes raisons de revenir à Québec, campagne qui continue à fonctionner, qui a bien fonctionné.

Mais on a des enjeux démographiques, c'est évident. Il y a eu un document qui a été produit par Québec International, entre autres... pardon, par la chambre de commerce. Et j'ai oublié de mentionner Québec International dans les acteurs qui jouent un rôle important avec tous les autres. Donc, Québec International, je veux leur rendre hommage aussi. Mais il y a eu un document, entre autres, qui a été lancé, qui nous parle des enjeux des prochaines années : *Cap 2025*, par la Chambre de commerce de Québec. Évidemment, on parle d'attractivité, on parle de démographie, on parle d'entrepreneuriat aussi.

Et je veux d'ailleurs mentionner un autre point qui est intéressant. Je pense que c'est KPMG qui avait sorti ça, comme quoi les coûts d'exploitation d'une entreprise, c'est à Québec qu'ils sont les plus faibles, une étude qui compare l'Europe, les Amériques. Je me demande si on ne touche, même, pas l'Asie. Donc, c'est à Québec que les coûts d'exploitation d'une entreprise sont les plus faibles. Ce n'est pas rien, donc ça devient quelque chose qui est quand même attractif pour la région.

On a des enjeux au niveau de l'éducation, évidemment, au niveau... et vous êtes bien placé pour le savoir, et en transport aussi. C'est un enjeu qui revient constamment, la question du transport. Donc, moi, je profiterais de cette occasion-là... Parce que la discussion a été quand même assez spécifique : emploi. J'essayais de démontrer par le bilan que ce n'est pas rien, ce qui se passe à Québec, quand même. Mais je trouve que c'est une belle occasion pour le ministre de nous présenter un peu sa vision avec les enjeux dont je viens de parler, mais sa vision du rôle de ministre que lui voit... son rôle, comment il voit son rôle pour les prochains mois, c'est un rôle important, ministre de la Capitale-Nationale, donc il y a des perspectives qu'il voit, et qu'est-ce qui peut être appelé à changer, puis comment il voit les enjeux. Il a certainement des solutions à proposer. Donc, sa vision, sa vision pour l'avenir de la Capitale-Nationale, de la région, de la grande région de la Capitale-Nationale. Oui, la ville de Québec est un joueur important, mais c'est plus que la ville de Québec, la région de la Capitale-Nationale. Donc, je laisse la porte ouverte au ministre. Je pense que c'est une première occasion qu'il ait la parole en tant que ministre de la Capitale-Nationale pour nous parler des prochains mois, des prochaines années.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, tout en vous rappelant qu'il reste 13 minutes à l'échange.

M. Blais : Merci. Merci bien. Alors, moi, tout d'abord, M. le député, je veux vous féliciter, parce que c'est vrai qu'il y a beaucoup de choses dans Vanier-Les Rivières, puis je sais que vous suivez ça de très, très près, ces développements-là. Je pense qu'il faut saluer le travail que vous faites, là, sans flagornerie.

Une voix : ...

• (11 h 40) •

M. Blais : Sans aucune flagornerie, oui, tout à fait. C'est tout à fait... Non, par politesse.

Maintenant, il faut comprendre un petit peu mon statut, hein? C'est un statut particulier, donc, il s'agit de remplacer un collègue pour une certaine période de temps. Première chose, hein, il faut s'assurer que les projets, et ils sont nombreux... Il y a plusieurs projets. Même que, parfois, le maire en ajoute d'autres pendant la semaine. Donc, il y a plusieurs projets sur la table, il faut s'assurer que, d'aucune façon, aucun de ces projets-là ne soit ralenti par la situation, disons, intérimaire dans laquelle je suis.

Il y a deux enjeux importants, je pense, pour les prochains mois : faire aboutir un certain nombre d'enjeux par rapport aux infrastructures. On sait que le gouvernement du Québec a annoncé d'importants investissements, encore cette année, en infrastructures. Le gouvernement fédéral qui vient d'être élu a ajouté et a pris des engagements importants par rapport à la région de Québec, par rapport à d'autres régions aussi. Donc, ce qui est important pour nous, là, à court terme, c'est que, hein, ces engagements-là puissent retomber dans la réalité des gens et puissent se faire.

Il y a encore des discussions avec le gouvernement fédéral là-dessus, mais il y a des montants importants, il y a des infrastructures de haut niveau, hein, qui devraient arriver dans la région de Québec, on le souhaite, là, dans les prochains mois. Donc, hein, une partie importante de mon travail, là, c'est de faire en sorte que ces engagements-là, que ces investissements-là puissent se faire. Le gouvernement du Québec veut que ces investissements se fassent dans les meilleurs délais, nous sommes en discussion avec le gouvernement fédéral, j'ai déjà eu une première discussion avec le ministre fédéral responsable de la région de Québec, Jean-Yves Duclos. J'ai aussi des rencontres ici, là, avec le bureau du premier ministre pour bien comprendre la nature des engagements, la séquence dans laquelle ils pourraient se faire idéalement. Donc, c'est la première chose, il ne faut pas du tout lever le pied là-dessus.

Ensuite, je dirais, bien sûr, la question du transport, la question de la mobilité, hein? Dans une ville qui est en croissance comme Québec, et c'est une excellente chose, je pense qu'on salue, là, cette croissance-là, comme dans toutes les villes, hein, il y a tôt ou tard un effort qui doit être fait au niveau de la mobilité. Donc, on aura l'occasion de parler des engagements qu'on a déjà pris pour Henri-IV, Laurentien et tout récemment, là, le SRB, qui est quand même un élément important, là, qui devrait être fait, bien sûr, sur un certain nombre d'années, mais qui était attendu, je pense, là, de la ville de Québec, qui faisait des pressions, bien sûr, pour qu'on puisse avancer. Donc, on a un bureau de projets qui a été annoncé, qui va être mis en place, si je comprends bien, là, très prochainement. Donc, je vous dirais qu'il y a au moins deux de ces priorités-là qui sont fondamentales dans le travail que j'aurai à faire dans les prochaines semaines, prochains mois.

Le Président (M. Auger) : Merci. Mme la députée de Chauveau, en vous rappelant qu'il vous reste 10 minutes.

Mme Tremblay : Merci beaucoup. Alors, bonjour à tout le monde, bonjour, M. le ministre, bonjour, M. le Président, mes collègues, également, de l'opposition, mes collègues au pouvoir.

Je suis fière de participer à mes premières études de crédits et ceux de la commission, les crédits de la Commission de la capitale nationale, une région que j'habite, une région que j'aime, une région dont je suis fière parce que l'économie va bien dans la région de Québec, contrairement à ce qu'a dit le député de Saint-Jérôme. Et, dans la Capitale-Nationale, je vous sortais les statistiques, tout à l'heure, du taux de chômage depuis 2005, de 2005 à 2015, il a toujours été en bas de 5,8 %, le plus bas taux de chômage au Québec et un des plus bas taux de chômage au Canada. Donc, on ne peut pas dire que ça va mal dans la région de Québec. Et je regarde, en 2015, le taux de chômage moyen de 4,7 %. Oui, c'est dans les trois plus bas taux de chômage au Canada.

Donc, ça va bien, la population augmente, les gens aiment venir s'installer également dans la région de Québec, notamment dans le beau comté de Chauveau. Eh oui! C'est là où la population augmente le plus, dans la section nord de Québec, dans la population de Chauveau, un beau comté, les gens aiment s'installer là avec leurs petites familles, c'est une belle place.

Mais ça occasionne aussi des petits problèmes au niveau de la circulation, bien sûr, parce que, quand on augmente la population, donc il y a de plus en plus de voitures, de plus en plus de circulation. Parce que la majorité des gens qui demeurent dans mon comté travaillent à Québec même, donc en ville. Donc, le matin, tous ces gens-là prennent leurs voitures sur l'autoroute, pour une section de mon comté. Pour une portion, ça peut être Robert-Bourassa, pour l'autre section, la section est de mon comté, les gens vont prendre l'autoroute Laurentienne. Et, l'autoroute Laurentienne, depuis une dizaine d'années, la circulation a énormément augmenté. J'ai pu le constater moi-même parce que je l'utilise tous les matins pour aller travailler. Et, lorsque j'étais dans la région de Québec il y a une quinzaine d'années, et même jusqu'à il y a un peu plus tard, il n'y avait pas de trafic du tout. Lorsque j'empruntais l'autoroute Laurentienne le matin, ça roulait sans problème, j'allais travailler, et ça allait vraiment rapidement, aucun ralentissement. Et j'ai pu voir la différence, parce que la population a énormément augmenté, et, depuis cinq ans, et là ça s'amplifie tout le temps, il y a de plus en plus de problèmes de circulation sur l'autoroute Laurentienne. Et c'est rendu même que ça refoule jusqu'au nord de Lac-Beauport.

Et j'en ai pris un engagement électoral, parce que, bon, j'ai à coeur mon comté, le comté de Chauveau, et je sais que les gens souhaitent que ça circule mieux le matin pour se rendre au travail. Alors, ce n'est pas un engagement que j'ai pris en l'air, bien sûr, j'avais rencontré quand même les principaux concernés avant de prendre cet engagement-là et je sentais qu'il y avait une ouverture.

J'y crois parce que, notamment, ça ne serait pas des coûts très élevés, hein, élargir d'une voie, par exemple, l'autoroute Laurentienne. En fait, l'engagement que j'ai pris, c'était de désengorger l'autoroute Laurentienne, améliorer la fluidité de la circulation. Je n'ai pas précisé dans mon engagement qu'est-ce que je voulais précisément, mais ça pouvait vouloir dire augmenter peut-être le nombre d'autobus dans le secteur, de covoiturage, l'élargissement également d'une voie. Et, bien, j'y crois toujours.

Je sais qu'à l'automne dernier on pensait peut-être, à ce moment-là, pouvoir faire une annonce, dire qu'on va aller de l'avant avec l'élargissement de l'autoroute Laurentienne pour diverses raisons, notamment parce que certaines personnes croyaient que c'était uniquement pour les autobus, alors qu'il y a peu d'autobus dans mon comté, bon, ça, ça a joué, mais également parce que le maire de Québec, également, voulait qu'on étudie une autre portion de l'autoroute Laurentienne pour voir est-ce que ce serait préférable d'élargir à un autre endroit. Bref, on a mis ça sur la glace. Et, bon, ce qu'on m'avait dit également, c'est qu'on va...

Parce que moi, évidemment, je ne suis pas une lâcheuse, comme on dit, hein, quand je prends un dossier et que je m'engage, je souhaite aller jusqu'au bout, alors j'y crois toujours autant et je travaille toujours autant pour mes électeurs pour réussir à avoir l'élargissement de l'autoroute Laurentienne. J'ai rencontré tous les élus de mon comté pour savoir ce qu'ils en pensent, qu'est-ce qu'ils souhaiteraient comme élargissement. Est-ce que ça pourrait être pour du covoiturage? Est-ce que ça pourrait être pour les voitures électriques? Est-ce que oui, avec également les autobus? J'ai demandé l'avis de tout le monde. J'en parle également à mes citoyens régulièrement, je leur pose des questions : Qu'est-ce qu'ils souhaitent? Qu'est-ce que ça cause également comme problèmes? C'est sûr que ça pourrait peut-être nuire au développement dans la section nord si on ne fait rien et si le trafic ne fait que s'amplifier. Mais j'y crois toujours.

Je sais que votre prédécesseur m'avait dit, avait dit publiquement : On va maintenir, Véronique, ton engagement, il est sérieux, il est basé, de toute façon, sur des données très intéressantes, là, on peut prouver facilement que le trafic augmente d'année en année dans ce secteur-là.

Alors, M. le ministre, ce que j'aimerais savoir, c'est : Est-ce qu'on entend toujours aller de l'avant très prochainement dans ce dossier-là, que je puisse honorer mon engagement électoral? Parce qu'évidemment j'y crois toujours, et, oui, le besoin augmente toujours. Donc, plus on va pouvoir agir rapidement, mieux ce sera dans ce dossier-là, pour le développement également de mon comté, mais, je dirais, également de votre comté, M. le ministre, parce que vous représentez le comté de Charlesbourg, donc, qui est le comté qui est situé juste à côté du comté de Chauveau, et, oui, les gens de Charlesbourg utilisent également l'autoroute Laurentienne pour se déplacer, pour aller à Québec. Et, le matin, ça commence même un petit peu plus tôt, avant 7 heures, et, jusqu'à environ 9 heures, on se retrouve dans la circulation. On aime bien écouter la radio à Québec, mais, quand même, on a hâte d'arriver au travail aussi. Alors, j'aimerais avoir votre position là-dessus.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, trois minutes.

• (11 h 50) •

M. Blais : Bien, merci beaucoup pour la question. Encore une fois, puis sans aucune flagornerie, M. le Président, là — vous me connaissez là-dessus — je voudrais féliciter la députée pour le travail qu'elle a fait sur ce dossier-là, parce qu'elle a poussé beaucoup, elle a poussé beaucoup et avec justesse aussi.

Je pense qu'il y a un réel problème, il y a un réel défi. Moi, je suis le député de Charlesbourg, on m'en parle beaucoup aussi. En l'espace de 10 ans, les choses ont complètement changé. Alors, l'engagement que l'on a pris, là, c'est d'élargir, comme vous l'avez suggéré, là, en direction sud, pour l'ajout d'une voie à gauche, la chaussée, sur une longueur de 4,5 kilomètres à peu près, donc, entre la rue de la Faune, l'endroit le plus critique, là, entre la rue de la Faune et le boulevard Louis-XIV et de réaménager les fameuses bretelles, là, de la sortie du boulevard Louis-XIV, que j'utilise régulièrement et qui sont un ralentissement... qui causent un ralentissement indu à la fluidité.

En ce moment, les équipes du ministère des Transports travaillent avec la ville là-dessus, il y a des échanges. Vous le savez bien, le ministère était prêt à annoncer, la ville nous a demandé un peu plus de temps pour vérifier un certain nombre de choses, valider, mais on pense pouvoir faire une annonce, là, prochainement. Mais le projet demeure le même, c'est une priorité.

Il y a eu des améliorations notables, disons, de la fluidité, disons, est-ouest et ouest-est, mais nord-sud, à Québec, c'est l'axe, maintenant, qu'il faut corriger. Je vous félicite pour le travail que vous avez fait et puis je pense que ça va donner des résultats, là, prochainement, on s'y est engagés puis on ne recule pas du tout sur notre engagement.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Chauveau, 1 min 30 s.

Mme Tremblay : Oui. Merci. On a vécu également l'expérience de projets pilotes sur l'autoroute Robert-Bourassa, aussi. C'est une expérience qui a porté fruit. Donc, au début, c'était uniquement pour des autobus, et là après on a décidé, en 2014, d'élargir, de permettre également aux automobilistes, donc, pour deux personnes et plus, de pouvoir utiliser cette voie-là. Et, de ce que j'en comprends, ça a porté fruit aussi. Les véhicules électriques également qui sont permis dans cette section.

M. Blais : Alors, j'ai les chiffres, là, dans le cas... M. le Président, j'ai les chiffres dans le cas du covoiturage, là, sur Robert-Bourassa. Donc, avec plus d'un occupant à bord, ça a augmenté de... c'est passé de 3,5 % à 13,5 %, et ensuite à 17 %. C'est intéressant parce que ça, ça montre que ça fonctionne puis ça a un impact positif sur la fluidité.

C'est une règle qui est facile à comprendre, c'est une règle qui est facile à appliquer. Et on a du leste, bien sûr, parce que le jour on pense que la fluidité... on demande encore à faire un coup de barre, il est encore possible de changer la règle, d'augmenter. Mais, pour le moment, on est très contents de l'application de la règle. Je pense que, grosso modo, les gens l'appliquent bien, la comprennent bien. Ça donne des résultats sans avoir à faire des investissements, là, disons, exagérés, là, pour augmenter la fluidité davantage.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avons, nous allons poursuivre avec le deuxième groupe d'opposition. M. le député de La Peltrie pour 23 minutes.

M. Caire : Merci, M. le Président. Laps de temps très court, M. le Président, donc je ferai des salutations générales. Et, d'entrée de jeu, je dois dire que j'aurais nettement préféré qu'on passe trois heures à étudier les crédits de la Capitale-Nationale et trois heures à étudier les crédits de la métropole, mais je dois déplorer que mon collègue de Saint-Jérôme s'y soit opposé, préférant qu'on passe seulement deux heures sur les crédits de la Capitale-Nationale et quatre heures sur les crédits de la métropole, mais après que les dossiers de la Capitale-Nationale...

Mme Maltais : ...c'est une accusation inutile, là.

M. Caire : Il m'apparaît que les crédits de la Capitale-Nationale...

Mme Maltais : C'est le leader. De quoi il se mêle, là? Ça commence mal, Éric.

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! Juste un instant.

M. Caire : ... auraient mérité... Bien, c'est une réalité. Oui, ça commence mal...

Mme Maltais : Ça commence très mal, Éric!

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Une personne à la fois. Juste un instant, une personne à la fois. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Il déclare des choses sur lesquelles... qui sont sans aucun fondement. On sait très bien que c'est entre les leaders et entre tous les sujets qu'il y a des discussions. Puis il attaque un député. Franchement, là!

Le Président (M. Auger) : Merci, Mme la députée. M. le député de La Peltrie, vous pouvez continuer.

M. Caire : Je persiste et signe, M. le Président. Je persiste et signe aussi sur le fait qu'on m'a dit, du côté ministériel, là, qu'il fallait donner une définition du statut de la Capitale-Nationale. Puis je trouve que c'est une bonne idée, M. le Président, parce que, pas plus tard que jeudi dernier, le gouvernement du Québec faisait connaître sa nouvelle politique énergétique, ce qui a amené un comportement qui, à mon avis, est intolérable pour notre statut de Capitale-Nationale, et j'aimerais savoir ce que le nouveau ministre responsable en pense, à savoir que quatre ministres, députés de Montréal, qui étaient à l'Assemblée nationale — alors, je parle évidemment du ministre des Ressources naturelles, ministre du Développement économique, ministre des Affaires autochtones et ministre de l'Environnement — qui étaient ici, à l'Assemblée nationale, ont quitté l'Assemblée nationale, sont allés prendre un avion avec toute leur délégation pour s'en aller à Montréal pour faire l'annonce de la politique énergétique du gouvernement du Québec. Est-ce que, pour le ministre responsable de la Capitale-Nationale, ça respecte le statut de Capitale-Nationale? Et est-ce qu'à son avis ce comportement-là de ses collègues est acceptable?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Je pense que notre collègue a raison, là, de pointer des éléments qui peuvent être des inquiétudes, hein? C'est sûr qu'on ne veut pas un glissement de ce statut-là d'aucune façon. Et je suis là, bien sûr, pour protéger le statut de Capitale-Nationale et, bien sûr, les responsabilités et privilèges qui sont accordés à ce statut-là. Cependant, il faut bien admettre, parfois — c'est arrivé pour d'autres gouvernements, M. le député, hein, bon, ça nous arrive aussi — que, parfois, pour des raisons diverses, il faut se rendre sur le territoire du Québec, pas uniquement Montréal, mais il faut se rendre sur le territoire du Québec, parce que c'est important d'être présent aussi ailleurs qu'à Québec et dans les régions, là, notamment, pour faire des annonces. Dans le cas de cette annonce-là, qui est une annonce importante, bon, je pense que ça aurait pu très bien se faire à Québec. Je comprends aussi que l'essentiel de l'industrie de l'énergie, hein, tout ce qui se fait en énergie au Québec, c'est à Montréal que c'est situé, donc je comprends aussi la logique.

Mais moi, quand je regarde l'ensemble des annonces, pas seulement celle-là, mais l'ensemble des annonces qui sont faites ici, là, je pense qu'il faut être satisfait. Mais il faut continuer à surveiller les choses pour protéger ce statut-là, je suis tout à fait d'accord avec lui.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Oui. Je veux juste être sûr, parce que le ministre souffle le chaud et le froid, là, il a dit : «Ça aurait pu» ou «ça aurait dû» se faire à Québec, quand on parle d'une politique du gouvernement du Québec? Est-ce que, selon lui, ça aurait dû se faire à Québec? Et est-ce qu'il peut prendre l'engagement que c'était la dernière fois que des ministres du gouvernement du Québec quittaient la Capitale-Nationale pour aller annoncer une politique officielle du gouvernement ailleurs que dans la Capitale-Nationale?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, j'ai bien dit, hein, les enregistrements sont là, j'ai bien dit : Ça aurait pu, hein? Et puis ce qui est important pour moi, c'est de surveiller. Je pense que notre collègue aussi, de Taschereau, l'a dit elle-même, c'est arrivé sous le Parti québécois, il peut y avoir différentes raisons pour cela. L'essentiel, pour moi, c'est de continuer à protéger le statut.

La ville de Québec ou la région de la Capitale-Nationale ne souffre pas d'un complexe dont elle a souffert à une autre époque. Je me souviens très bien de l'époque où on discutait de ces questions-là. Aujourd'hui, le premier ministre habite essentiellement la ville de Québec quand il est en fonction. Vous le savez très bien, il est très présent à Québec, dans les activités de Québec, il faut s'en réjouir. Mais mon rôle, c'est d'aller plus loin et c'est d'ajouter une surveillance à ça pour que l'essentiel, là, des annonces puisse continuer à se faire ici, par le gouvernement.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : Je constate simplement que le ministre refuse de s'engager à ce qu'il n'y ait plus ce genre de comportement de la part du gouvernement libéral, qui est un oeil au beurre noir pour notre statut de Capitale-Nationale.

M. le Président, compte tenu du temps et des sujets, je vais donc aborder un autre sujet. La réfection de la tête des ponts, c'est un projet qui a été annoncé en 2010 par son prédécesseur, qui disait : Un horizon de cinq à 10 ans, cinq à 10 ans, parce que c'était une nécessité. Il a qualifié ce secteur-là de la ville de spaghetti. Bon, compte tenu des circonstances, ça devait être fait. On est en 2016, donc six ans plus tard, je regarde le PQI, c'est encore à l'étude. Pourtant, M. le Président, le prédécesseur du ministre a dit que ça, la réfection de la tête des ponts, c'était son bébé. Alors, est-ce qu'il faut comprendre que le bébé a été flushé avec l'eau du bain?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non. Heureusement d'ailleurs, là, parce que c'est assez important, là. Je pense que le maire a l'occasion d'en parler assez régulièrement, là. Puis c'est assez important, tout cet environnement-là, qu'il soit repensé. Il y a des enjeux par rapport, notamment, là, au projet du Phare, hein, qui ont fait en sorte, hein si je comprends bien, là, de dire : Bien, écoutez, si ce projet-là prend l'envergure qu'il devrait prendre, il faut encore davantage prendre le temps de réfléchir. Donc, on est en discussion avec la ville de Québec là-dessus. La ville demande d'aller à leur vitesse — alors, encore une fois, là, je ne pense pas qu'on soit l'agent qui ralentit le développement du projet — demande à aller à leur vitesse, notamment depuis un certain nombre d'annonces, l'annonce du Phare, et aussi il faut ajouter le SRB, parce que, maintenant qu'on a une vision et un engagement par rapport au SRB, on sait bien que le SRB va poser un certain nombre de contraintes par rapport à la réalisation puis à la réfection de l'entrée des ponts.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltre.

M. Caire : M. le Président, on parle d'un engagement qui a été pris en 2010, on est en 2016. Le ministre nous dit : Ce qui retarde le projet, ce sont d'autres projets qui ont été annoncés en 2015. Mais, entre 2010 et 2015, là, il n'y avait pas de Phare, il n'y avait pas de SRB.

Est-ce qu'il faut comprendre que chaque nouveau projet dans ce secteur-là va repousser encore... Parce que, là, on est toujours à l'étude, on est en planification, on n'est même pas en phase de réalisation, donc le cinq à 10 ans, c'est impossible. On s'entend? C'est impossible.

Est-ce que le ministre peut prendre un engagement à ce que ce projet-là aille de l'avant puis est-ce qu'il peut nous donner un nouvel échéancier qui, celui-là, va être respecté par son gouvernement?

• (12 heures) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, ce projet-là va aller de l'avant. Il est trop important, je pense, pour la ville de Québec. Il y a un accord avec le gouvernement là-dessus. Maintenant, il ne s'agit pas de petits projets, de l'ouverture d'un dépanneur, là, sur le boulevard Laurier, dont on parle. On parle d'un des projets les plus importants, certainement le plus important dans l'histoire de la ville de Québec, Le Phare, qui est un projet qui est lourd, et le SRB, qui est aussi un projet extrêmement lourd. Donc, on va prendre tout le temps nécessaire. Je comprends la hâte de mon collègue, mais on va prendre tout le temps nécessaire, M. le Président, pour bien faire les choses. Et on le fait avec la ville, au rythme que nous impose la ville, bien entendu.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Donc, pas d'engagement, pas d'échéancier, un jour, peut-être, dans un cinéma près de chez vous.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : ...les annonces viendront. Les annonces viendront.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Oui, M. le Président, c'est un petit peu décevant, là, pas d'engagement sur le statut de Capitale-Nationale, pas d'engagement sur la réfection de la tête des ponts. Alors, on va faire du millage sur l'autoroute Laurentienne, pour paraphraser ma collègue. L'élargissement de l'autoroute Laurentienne n'est même pas inscrit au PQI du gouvernement pour 2016. Soit dit en passant, là, il n'est même pas au PQI. Alors, est-ce qu'il faut comprendre que ça aussi, là, on va faire comme avec la réfection de la tête des ponts : un jour viendra peut-être où on annoncera quelque chose quand.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, ça viendra, mais, dans le cas de l'élargissement de la Laurentienne, c'est assez simple, c'est simplement parce que c'est une valeur de moins de 50 millions, donc on n'inscrit jamais ces projets-là à l'intérieur du PQI. Mais, encore une fois, on s'y est engagés. J'ai repris l'engagement, ma collègue l'a fait. Je ne serais pas très inquiet sur ce dossier, M. le député.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien, je suis content de vous l'entendre dire, que vous ne les inscrivez pas, les projets de moins de 50 millions. Effectivement, vous ne les inscrivez pas, puis on peut se demander pourquoi, parce que ça devient difficile de suivre l'état d'avancement. Comment on fait pour suivre l'état d'avancement d'un projet que vous gardez hors de notre vision?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : L'étude des crédits est là pour ça, là. On va en parler tant que vous voulez, là. Donc, si vous nous demandez : Est-ce qu'il y a encore des crédits pour le... Si c'est votre question, reformulez-la. Est-ce qu'il y a encore des crédits qui sont disponibles pour l'élargissement de la Laurentienne? Je vous le dis, on est à l'étude de crédits aujourd'hui : C'est oui.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Comme l'étude de crédits sert à ça : Quand on va procéder à l'élargissement de l'autoroute Laurentienne, dans quel échéancier et à quel moment peut-on penser que les travaux vont être terminés? Vous me dites que l'étude de crédits est là pour ça. Alors, donnez-nous l'information.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, maintenant qu'on a clarifié la question des sommes qui sont nécessaires pour le faire, donc les argents sont là, maintenant il s'agit d'une annonce qui viendra le temps... en temps et lieu, quand on aura fini nos discussions avec la ville de Québec là-dessus.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Le ministre dit que les sommes sont là. On parle d'un projet de combien?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Les sommes totales, on les verra à l'annonce.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : O.K. Donc, les sommes sont là. On ne sait pas combien, mais les sommes sont là.

M. Blais : Bien, c'est-à-dire qu'on a...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Caire : Vous n'êtes pas capable de nous dire combien.

Le Président (M. Auger) : Juste une personne à la fois, s'il vous plaît. M. le ministre.

M. Blais : On a un engagement. Les sommes sont là, elles seront là aussi pour...

M. Caire : Oui, mais, si les sommes sont là...

M. Blais : ...réaliser l'engagement.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. Une personne à la fois, s'il vous plaît. M. le député de La Peltrie.

M. Caire : M. le Président, ce n'est pas logique. Le ministre ne peut pas me dire : «Les sommes sont là» s'il ne sait pas de combien il a besoin. C'est impossible. Si vous savez que les sommes sont là, vous savez de combien vous avez besoin. Sinon, encore une fois, vous dites n'importe quoi.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Oh là là! Donc, il ne s'agit pas de dire n'importe quoi. Il faut peut-être expliquer aux gens, là, qui nous écoutent, parce que les gens sont peut-être un peu mêlés dans l'évolution du dossier. Donc, ce qu'on a répété... Puis on était prêts à faire une annonce, mais la ville de Québec nous a demandé de travailler encore davantage. On travaille sur des plans avec eux. Donc, on ne peut pas vous donner le montant exact, parce que le travail n'est pas fini avec la ville de Québec. On travaille avec la ville de Québec là-dessus, mais on sait bien que c'est à l'intérieur de 50 millions. C'est la raison pour laquelle on maintient notre engagement.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : On ne sait pas quand, on ne sait pas combien, on ne sait même pas si, on ne sait pas ce qu'on va faire, mais tout va bien, faites-nous confiance. C'est un petit ça, le message que vous nous dites aujourd'hui, là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, c'est-à-dire que, si on prend un engagement — il me semble qu'on prend un engagement aujourd'hui, on est aux crédits, là — devant la population, donc, bien sûr, on va le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Je pourrais faire la longue liste des engagements libéraux qui n'ont pas été respectés, M. le Président, là. Ça m'apparaît insatisfaisant.

Mais parlons d'un autre engagement qui a été pris par le gouvernement libéral, l'étude d'un troisième lien. Alors, au départ, on nous refusait cette étude-là parce que, disait-on, ça coûte 5 millions, faire une étude. Finalement, on a découvert que ce n'était plus 5 millions, c'était 100 000 \$. À 100 000 \$, on était corrects. Alors, est-ce que le ministre peut nous expliquer d'abord comment on peut passer d'une étude complète de 5 millions à une étude complète de 100 000 \$, sinon parce qu'on ne fait pas une étude complète, d'une part? D'autre part, cette étude-là, l'a-t-il entre les mains? Et, si oui, va-t-il en dévoiler les résultats?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, d'abord, tout simplement, bien, parce qu'une étude de 105 000 \$ nous permet de faire une étude sur le terrain. Puis, dans le cas d'un tunnel, la première chose qu'il faut faire avant de faire une étude plus complexe, hein, c'est de regarder les sous-sols, parce que, selon la nature des sous-sols qui sont à votre disposition, là, vous allez avoir des contraintes extrêmement fortes ou des contraintes plus faibles. Donc, il fallait commencer par ça. Ça ne vaut pas la peine d'aller plus loin et de faire un dessin, là, du projet complet.

Maintenant, on s'est engagés à faire cette étude-là. Je pense que cette étude-là va être intéressante. Elle va répondre à plusieurs questions qui ont été posées puis pour lesquelles il n'y a jamais eu de réponse auparavant. Et on pourra présenter cette étude-là prochainement... les résultats de cette étude-là, pardon, prochainement.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : D'abord, je trouve ça intéressant de savoir qu'on n'a pas besoin de ces études-là pour construire un pont, juste un tunnel. D'autre part, est-ce que le ministre me confirme qu'il a l'étude entre les mains?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non, je ne l'ai pas entre les mains en ce moment.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Donc, vous n'avez pas reçu les conclusions de l'étude au moment où on se parle, l'étude est toujours en cours.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : J'ai été assermenté il y a quelques minutes, là, ça ne devrait pas prendre trop de temps avant que je puisse les recevoir.

Le Président (M. Auger) : M. le député.

M. Caire : O.K.! On va arrêter de jouer sur les mots. Est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale, désincarné, a eu le résultat de l'étude sur son bureau, indépendamment de l'individu qui occupe le poste?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non.

M. Caire : Parfait.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Donc, votre prédécesseur n'avait pas l'étude non plus entre les mains.

M. Blais : Voilà. Pas à ma connaissance, oui.

M. Caire : Parfait. Maintenant, ce que j'aimerais savoir... Parce que le ministre a dit quelque chose de très important, il a dit : Écoutez, là, pour un tunnel, il faut faire une étude des sols. Mais là vous vous préparez à mettre le dernier bilan. C'est quoi, c'est 100 millions pour la réfection du pont? Ça, ça ne nécessite pas d'étude. Vous pouvez construire un pont, mais, un tunnel, vous avez décidé que ça, on ne pouvait pas faire ça. J'essaie de comprendre dans quelle logique vous nous amenez avec les études.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Très bien. Écoutez, je ne suis pas ministre des Transports, donc il y a une partie de ces questions-là qui pourraient être très bien répondues, mieux répondues que moi, par le ministre des Transports. Dans le cas du pont, là, on sait très bien où ce pont-là va atterrir, puis on a une idée assez bonne, hein, des coûts, là, que ça représente, construire un pont. Un tunnel de la longueur, hein, qui est attendue, compte tenu des contraintes de ce que c'est de faire un tunnel, notamment en termes de sécurité, c'est tout autre chose, là. Il faut éviter de confondre les gens. Mais il y a une partie de ces questions-là qui pourraient trouver leurs réponses, bien sûr, là, lors des crédits, là, du ministère du Transport.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, encore 8 min 30 s.

M. Caire : Merci, M. le Président. C'est parce que le ministre de la Capitale-Nationale doit être conscient que l'engagement qui avait été pris par son gouvernement en campagne électorale concernait une étude complète sur la faisabilité d'un troisième lien, qui a été refusé par le très montréalais ancien ministre des Transports et qui est toujours refusé par l'autre toujours aussi montréalais nouveau ministre des Transports. Puis, pendant ce temps-là, on s'attendrait à ce que le ministre de la Capitale-Nationale, lui, se batte pour respecter des engagements qui ont été pris auprès des gens de Québec. Et ces engagements-là, c'était à l'effet de livrer une étude complète sur la faisabilité d'un troisième lien. Là, ce que le ministre me dit, c'est que, bon, on va peut-être aller de l'avant avec le pont... on va aller de l'avant avec le pont,

mais on n'étudiera pas de façon complète le troisième lien, ce qui fait qu'on va se mettre le doigt dans le tordeur, qui est à dire de décider qu'on va de l'avant avec le pont sans savoir ce qu'on pourrait faire véritablement pour avoir un troisième lien, puis lui, il trouve ça bien correct, il n'y a aucun problème, puis sa seule défense, c'est dire : Bien, pour le reste, posez la question au ministre des Transports. Mais l'engagement qui a été pris auprès des gens de Québec, là, ça a été par des candidats libéraux pendant une élection générale, puis on s'attend à ce que les ministres libéraux défendent cet engagement-là et ne fassent pas juste du pouce en disant : Plus tard, un jour, vous verrez, on va finir par respecter notre parole.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. Là, c'est vous qui êtes en train de vous mettre les doigts dans le tordeur, là, puis il est rendu au coude en ce moment. Alors, pensez-y, pensez-y bien avant d'aller plus loin, parce que ça pourrait lui faire mal par la suite. Bien comprendre que l'important...

Le Président (M. Auger) : ...

M. Caire : ...un peu comme une menace, ça, là?

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : Non, un instant! S'il vous plaît! De part et d'autre, là, je vous invite à la prudence. M. le ministre, continuez.

Des voix : ...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît! M. le ministre.

• (12 h 10) •

M. Blais : Le doigt dans l'engrenage, c'est lui, hein, ce n'est pas moi, M. le Président. Donc, il faut faire attention, là, parce que, hein, ce qui est important, c'est de faire une étude. Commençons par une étude initiale, cette étude-là est importante. On verra par la suite qu'est-ce qu'il nous faut de plus, qu'est-ce qu'on a besoin de plus, si les gens veulent aller plus loin, selon les résultats. Il y a plusieurs étapes à franchir, et, dans un contexte de saine gestion, il me semble, des finances publiques, hein, je pense que notre collègue ne va pas nous reprocher, là, qu'on y aille de manière progressive. Commençons par faire une étude initiale sur un certain nombre de choses fondamentales qui peuvent nous donner une première approximation intéressante des coûts du projet, et par la suite on verra si notre collègue pousse encore pour aller plus loin dans les études, aller plus loin dans les dépenses sur ce sentier-là. Mais je pense qu'avec la première étude on aura des éléments additionnels pour prendre des décisions et pour voir si ça mérite d'aller plus loin ou pas. Non, je pense que c'est raisonnable, c'est prudent, là, comme démarche. Je pense que la population, là, qui s'intéresse, là, à la saine gestion des fonds publics, là, comprend très bien notre démarche.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Ah! bien, parlant de saine gestion des fonds publics... Puis effectivement on aura l'occasion d'en reparler, puis on va aussi reparler de l'importance de respecter ses engagements. Ceci étant dit, le gouvernement libéral va investir 30 millions dans le théâtre du Diamant. La contrepartie de ce théâtre qui... Soit dit en passant, il ne manquait pas de place de spectacle à Québec. Ça fait qu'on est très, très, très prudents quand il vient le temps de livrer des engagements sur l'étude d'un troisième lien, alors que, ma collègue de Chauveau le disait à juste titre, le problème, là, c'est la congestion routière. Il n'y a pas de congestion aux guichets des salles de spectacle, vous avez juste à regarder les statistiques du ministère de la Culture pour vous en convaincre, mais vous aviez quand même 30 millions pour le théâtre du Diamant, et je sais que ma collègue de Chauveau était une grande partisane de cet investissement-là. Il y avait une contrepartie : 10 millions en fonds privés. Au moment où on se parle, on a réussi à collecter la moitié de ces fonds-là en question puis on doit livrer la salle de spectacle pour 2017. La question que je pose au ministre : Peut-il prendre l'engagement que, si les fonds privés ne sont pas au rendez-vous, d'abord il ne comblera pas le manque à gagner avec d'autres fonds publics, et ensuite on va revoir cet investissement-là, puis qu'on comprendra que l'intérêt n'est peut-être pas aussi grand qu'il peut le penser?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, il y a un cadre financier à ce projet-là. Je pense que vous l'avez présenté, puis vous le comprenez comme moi. En ce moment, il n'y a aucune intention de la part du gouvernement de changer ce cadre financier là. Et donc les attentes, toujours en termes de financement privé, demeurent les mêmes. On a eu quand même une annonce assez encourageante la semaine dernière, celle de, quand même, 1 million de dollars, là, d'une entreprise japonaise, si je ne me trompe pas. Ce n'est pas fréquent dans l'histoire de la philanthropie québécoise, et je ne parle pas uniquement de Québec, ici, qu'on ait ce type d'annonce là. Mais le cadre financier demeure le même.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Je comprends, j'entends ce que le ministre me dit. Ceci étant dit, il manque un peu moins que 5 millions, ce n'est quand même pas rien, et, si, d'entrée de jeu, ce 5 millions là ne devait pas être au rendez-vous, est-ce que nous avons l'engagement du ministre qu'il n'y aura pas un sou de deniers publics supplémentaire qui sera investi pour combler le manque à gagner? Parce que, là, il va manquer de l'argent à quelque part, puis le réflexe qu'on a malheureusement dans ces cas-là, c'est demander au gouvernement de faire un effort supplémentaire. Je pense qu'on a d'autres projets en tête, là, qui nous ont donné des exemples de cette situation-là. Alors, est-ce qu'il y a un engagement ferme de la part du ministre qu'il n'y aura pas un denier public supplémentaire qui sera mis dans ce projet-là, indépendamment du fait qu'on aura collecté les 10 millions ou non d'argent privé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Quand il y a des éléments d'un cadre financier qui n'est pas respecté... hein, il faut remettre en question l'ensemble du projet. Il faut aussi que ceux, hein... Donc, on peut jouer à la fois sur le financement... Donc, ce n'est pas nécessairement le gouvernement qui intervient toujours pour combler les vides, comme vous le présumez, parfois on peut aussi changer la teneur du projet. Tout ça, pour le moment, tout ça est hypothétique, et on reste à l'intérieur du cadre financier qu'on s'est donné.

Le Président (M. Auger) : M. le député de La Peltrie, 2 min 30 s.

M. Caire : Bien, écoutez, M. le Président, je vais reposer ma question, parce qu'on s'approche, tranquillement pas vite, de ce qui pourrait ressembler à un engagement, et, pour nous, c'est fondamental. Je veux dire, c'est connu, notre opposition à ce projet-là était connue, et nous la maintenons.

Maintenant, ce que je comprends du ministre, c'est que, si les 10 millions ne sont pas au rendez-vous, les deux seules solutions qu'il envisage, c'est l'abandon du projet ou d'en réduire la taille. Est-ce que c'est ce que je dois comprendre de ce qu'il vient de dire? Il n'y aura pas un sou public de plus qui sera mis dans ce projet-là.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, moi, j'essaie de répondre pour le mieux à vos questions, là, j'essaie de le faire, mais là vous posez un certain nombre d'hypothèses. Je le répète, hein, donc, nous, le cadre financier, il est défini, on veut qu'on s'en tienne à ça. S'il doit y avoir des changements au cadre financier, ça peut venir de différentes formes, hein? Donc, est-ce que c'est parce que la philanthropie va avoir rapporté plus que ce qu'elle devait rapporter? Est-ce que le projet doit être modifié? Est-ce que M. Lepage lui-même voit les choses différemment? Parce qu'on lui a fait accepter, hein, d'ouvrir son projet à d'autres entités culturelles à Québec, là, pour permettre de justifier... Mais, pour le moment, je dois vraiment insister là-dessus, il n'y a aucune raison pour nous, là, de changer le cadre financier qu'on s'est donné et sur lequel on s'est entendu.

Le Président (M. Auger) : Une dernière minute, M. le député.

M. Caire : Dernière minute? Bien, M. le Président, oui, je vais aborder la question du pont de Québec. On apprenait ce matin de la bouche du ministre des Transports que l'évaluation avait été faite à presque 400 millions de dollars. J'aimerais savoir quelle sera la stratégie du gouvernement du Québec. Parce qu'on s'entend que le pont de Québec, dans l'état actuel, là, c'est une verrue dans le visage de la ville de Québec. Alors, qu'est-ce que le gouvernement libéral va faire pour s'assurer que le gouvernement fédéral s'assure que le CN fasse son travail?

Le Président (M. Auger) : En 30 secondes, M. le ministre.

M. Blais : Oui. Bien, écoutez, on a déjà pris un engagement par rapport au pont de Québec. Si je me souviens bien des chiffres, c'est 23 millions, je crois, ou 26... 23 millions, c'est ça. Donc, ça, cet engagement-là, il est maintenu. Pour le reste, là, il faut bien comprendre que c'est, premièrement, du ressort du ministre des Transports. Il a dit hier qu'il attendait, là, des nouvelles pour une réunion qui doit se tenir avec le gouvernement fédéral. Tout le monde reconnaît que, dans ce dossier-là, bien sûr, c'est complexe mais que le gouvernement fédéral a des obligations, hein? Le député qui... le ministre responsable de la région l'a aussi reconnu...

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Blais : ...donc on espère que cette rencontre-là aura lieu prochainement.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Nous allons poursuivre avec le gouvernement pour 19 minutes. M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Merci. Merci, M. le Président. Je vais juste prendre quelques minutes avant que ma collègue de Charlevoix prenne la parole, c'est parce que je veux réagir un peu aux propos du député de La Peltrie, là. Il critiquait beaucoup la question de l'étude sur l'autoroute... sur le troisième lien, pardon, mais on fonctionne juste correctement,

on a besoin de l'étude avant de prendre une décision. Parce qu'on fait un peu la même chose, c'est ce qu'on a annoncé avec le bureau de projet, en collaboration avec le RTC, avec la Société de transport de Lévis, pour le SRB, il faut avoir les données, il faut avoir des chiffres avant de prendre une décision finale. Donc, c'est ce qu'on fait.

Et le portrait était très, très noir, là, de la part du député de La Peltrie. Je veux juste rappeler, on l'a abordé très rapidement tantôt : Le PQI 2016-2026, on a annoncé... c'est près de 89 milliards au Québec, mais 12,7 milliards dans la région de Québec, ce n'est pas rien. On a de l'argent. Demandez aux différents acteurs s'ils sont satisfaits des investissements qui s'en viennent dans la région de Québec. Demandez au maire de Québec s'il est satisfait du travail du gouvernement du Québec, il va vous répondre que oui. Ça a très bien été, on a fait beaucoup pour la ville de Québec, pour la région de Québec. Donc, les acteurs sont satisfaits.

Juste une liste, rapidement, là, pour le député de La Peltrie, entre autres : élargissement d'Henri-IV qui continue; après ça, réfection du pont... reconstruction, pardon, du pont de l'île d'Orléans; échangeur autoroute Félix-Leclerc—Laurentienne, les travaux ont repris il y a quelques jours à peine, des chantiers majeurs qui créent beaucoup d'emplois, qui vont améliorer la fluidité aussi du transport; construction d'un nouvel hôpital sur le site de l'Enfant-Jésus; relocalisation de l'hôpital à Baie-Saint-Paul. On a la création, qui a été annoncée dans le dernier budget, de l'Institut nordique de Québec; la phase II de la... la phase III, pardon, de la promenade Samuel-De Champlain; le site Dalhousie, amélioration des installations d'accueil des croisiéristes; phase II de la modernisation de l'aéroport Jean-Lesage; construction d'une usine de biométhanisation qui s'en vient avec la ville de Québec. Donc, il y en a, des investissements, il y en a, des choses qui sont faites.

Donc, le portrait qui est tout noir, qui est dressé par le député de La Peltrie, je suis très mal à l'aise avec ça. On continue à travailler pour Québec, on accorde une importance qui est très grande à Québec. Donc, je voulais un petit peu réagir à ça. Je ne sais pas si le ministre a quelque chose à rajouter avant que je cède la parole à ma députée... à ma collègue de Charlevoix.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (12 h 20) •

M. Blais : Écoutez, je n'aime pas mettre les mots dans la bouche des gens, mais, si je me souviens bien, après le budget, là, M. le maire a accueilli le budget très positivement. Donc, les investissements, là, du gouvernement du Québec dans la région, ils avaient été accueillis très positivement. Je pense qu'il a utilisé l'expression : Le gouvernement livre la marchandise. Je pense qu'il a utilisé une expression comme ça, ça dit beaucoup, beaucoup sur ce que l'on fait et ce que l'on veut continuer de faire.

On utilise souvent, au gouvernement, Québec comme étant un modèle, hein, puis on espère que la même énergie qu'on a, qu'on retrouve à Québec, qui n'a pas toujours existé, soit dit en passant... Moi, j'habite Québec depuis fort longtemps, cette énergie-là, positive, là, qui habite Québec n'a pas toujours existé. Donc, on espère qu'elle va se diffuser dans les autres régions.

Peut-être donner quelques chiffres aussi pour aller dans le sens de mon collègue. Dans le dernier PQI, nous avons injecté 88,7 milliards de dollars dans l'ensemble des régions du Québec, soit 300 millions de plus que l'an dernier. De cette somme, 9,6 milliards sont prévus pour l'année 2016-2017, ce qui est énorme. Donc, il y a des investissements de plus de 12,7 milliards de dollars, pour la région de la Capitale-Nationale, prévus dans ce PQI 2016-2026. 12,7 milliards de dollars, c'est du jamais-vu en termes, là, de somme et d'investissement.

Deux projets majeurs, hein, pour la Capitale-Nationale sont mis à l'étude dans le cadre du PQI, c'est important de le mentionner, on ne l'a peut-être pas suffisamment dit aujourd'hui : donc, bien sûr, l'aménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain — on sait que, hein, il était un peu disparu, nous l'avons réintroduit dans le plus récent PQI — et la création de l'Institut nordique du Québec sur le site de l'Université Laval, qui est un projet qui est fort attendu par l'Université Laval, bien sûr, mais par toute la communauté des chercheurs qui travaillent dans le domaine nordique, que ce soit sur le plan scientifique ou sur le plan social. Donc, les projets s'ajoutent à une annonce récente faite par le gouvernement du Québec d'injecter le fameux 12,5 millions de dollars pour l'implantation d'un bureau de projet pour un service rapide par bus, le fameux SRB.

Donc, c'était important, je pense, de mentionner que, dans le dernier budget, on a encore remis des sommes supplémentaires, là, pour favoriser l'expansion, là, économique de la grande région de Québec.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, M. le Président. Alors, je voudrais aussi saluer les collègues, le ministre ainsi que le personnel politique ici présent.

Je suis bien heureuse de pouvoir prendre la parole au nom de Charlevoix—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans et je déplore que nous soyons ici depuis déjà 1 h 20 et qu'outre mon collègue de Vanier-Les Rivières jamais on n'a parlé de Charlevoix, de la Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans ni de Portneuf. Alors que le chef de l'opposition actuel et député de Saint-Jérôme dit être représentant de la Capitale-Nationale, on oublie les régions de la Capitale-Nationale, et ensuite on nous reproche d'être un gouvernement qui ne s'occupe pas des régions.

Alors, écoutez, c'est pour moi extrêmement important que l'on réalise que la Capitale-Nationale, ce n'est pas uniquement la ville de Québec. Il faut pouvoir parler des régions de Charlevoix, Côte-de-Beaupré, île d'Orléans, d'autant que nous avons des investissements qui ont été annoncés dans la région depuis le 1er avril 2015 en ce qui nous concerne, la circonscription qui était autrefois représentée par l'ex-première ministre, également, et donc députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, de 359 275 771 \$. Alors, on s'occupe évidemment des régions périphériques de la Capitale-Nationale.

Et, l'an dernier, lorsque j'ai fait une intervention, j'ai parlé de la Stratégie maritime. Je vais en parler encore, de cette Stratégie maritime là, cette année, parce qu'elle demeure un projet ambitieux, un projet unique qui a intégré le développement économique, social et environnemental. En tant que personne native d'une région et défenderesse des régions, parce qu'il y en a bien sûr beaucoup, donc, au sein de notre équipe... Nos régions doivent miser d'abord sur les avantages de leur situation géographique, et c'est ce que permet la Stratégie maritime. Le Saint-Laurent, on le sait, est un atout incroyable, et, des investissements, il y en a en rapport avec le Saint-Laurent. D'ailleurs, on en a fait un dans Charlevoix la semaine dernière, un investissement de 1 004 397 \$ précisément pour le Musée maritime de Charlevoix, et c'est pour un projet de parc des navigateurs et de sentier forêt marine.

Pourquoi j'en parle? Parce que c'est créateur d'emplois. C'est 14 nouveaux emplois dans la région de Charlevoix. On sait que ça va déjà mieux que 2014. En 2014, lorsque je suis arrivée, le lendemain de mon arrivée, on annonçait... finalement on mettait la clé sur la porte d'une entreprise qui s'appelle Général Cable, une annonce qui avait été faite en février 2014 par ma prédécesseure, évidemment. Et il y a eu des fermetures d'entreprise dans Charlevoix. Il y a eu beaucoup de relances d'entreprise également. En fait, toutes celles qui ont fermé leurs portes depuis 2014 ont été relancées depuis, à l'exception bien sûr de la machine n° 4, mais là c'est une autre affaire. On parle du bois, donc on parle d'une baisse importante de 10 % par année quant à la demande mondiale du papier.

Alors, le Musée maritime, il y aura un parc de 8,2 hectares qui sera consacré à l'activité maritime. Je vous donne des exemples de qu'est-ce que ce projet-là inclura : trois pavillons portant sur les thématiques maritimes bien sûr, construction d'un parc d'hébertisme, des belvédères, tours d'observation, bâtiment polyvalent, et bien plus.

On a aussi annoncé, le 7 décembre 2015, un projet de 750 000 \$ à Baie-Saint-Paul, toujours en lien avec la Stratégie maritime, qu'on appelle le Pavillon du Saint-Laurent et marais salins. Ça, c'est un projet aussi qui va évidemment être le long du littoral. Ma circonscription, bien sûr, longe le fleuve Saint-Laurent de Boischatel et jusqu'à Baie-Sainte-Catherine, en comptant bien sûr les îles d'Orléans et l'Isle-aux-Coudres, et donc c'est un projet qui va permettre de dynamiser un milieu qui déjà fait plusieurs efforts pour y arriver, soit la zone du quai de Baie-Saint-Paul.

Dans la Stratégie maritime, on sait que la stratégie représente un levier économique pour Charlevoix. On en a eu des preuves avec ces annonces, et ce n'est pas uniquement pour Charlevoix, c'est pour La Côte-de-Beaupré, c'est pour l'île d'Orléans et c'est pour tout le Québec, pour toutes les régions du Québec qui en bénéficient particulièrement. C'est aussi le cas de l'île d'Orléans.

Et, outre la Stratégie maritime, on a évidemment d'autres annonces qui permettent de faire en sorte que les gens de chez nous puissent pratiquer des activités physiques chez nous, qu'ils puissent étudier chez nous également. Ce n'est pas parfait, c'est loin d'être parfait, mais on travaille pour que ce soit mieux que ce l'était, et on voit déjà une différence. Alors, on a annoncé, par exemple, des infrastructures sportives et récréatives sur La Côte-de-Beaupré pour 1 104 000 \$, des infrastructures sportives qui vont permettre à la ville de Château-Richer, à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et également à la Corporation des sentiers récréotouristiques de La Côte-de-Beaupré d'avoir de meilleures installations, pratiquer l'activité physique, donc les saines habitudes de vie, un élément qui est extrêmement important pour notre équipe, et il y en a bien d'autres.

J'aurais pu prendre aujourd'hui un angle santé, parler de la construction, par exemple, d'un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul qui a été confirmée, un investissement qui était à l'origine de 376 millions de dollars mais qui est de 245 millions, tel qu'annoncé par le premier ministre à Baie-Saint-Paul l'an dernier, le 24 avril dernier, et ça, ça démontre la saine gestion des fonds publics. Quand on parle d'un projet qui, à la base, était de 376 millions et qu'on arrive avec une annonce de 245 millions, c'est une belle différence. On pourrait parler aussi de la sauvegarde du CHSLD de Saint-Siméon, qu'on voulait fermer auparavant, mais qui nous permettra de garder la proximité des services au sein de la municipalité de Saint-Siméon et ainsi aussi accompagner Baie-Sainte-Catherine, qui est à l'extrémité est, mais qui est un village extraordinaire de 199 âmes qui veulent faire une différence et surtout qui veulent conserver leurs services.

Il y a le pont de l'île d'Orléans dont on a parlé quelque peu également. On aurait pu parler des annonces faites en développement culturel, en développement économique, par exemple, en développement... Au niveau du tourisme également, il y a un 6 millions qui a été investi dans le parc des Grands-Jardins pour améliorer les installations, également. On est une région fort touristique, mais il n'y a pas que le tourisme chez nous... et de développement social, puisqu'on a fait des annonces de nouveaux gymnases, également, et, en ce sens, avec les CPE, et avec d'autres, évidemment, dossiers.

Tout ça pour dire que la Capitale-Nationale, c'est un grand territoire. Seulement ma circonscription, c'est 250 kilomètres. Donc, on sait très bien que, si on prend Portneuf et Charlevoix et qu'on y va avec l'étendue, alors, on est de loin les plus grands vainqueurs — n'est-ce pas, cher collègue de Portneuf? J'aimerais qu'à partir d'aujourd'hui le chef de l'opposition et mon collègue de La Peltre, qui n'a pas parlé non plus de Charlevoix, de La Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans et de Portneuf, mettent dans leur vocabulaire que la région de la Capitale-Nationale, c'est aussi les régions, justement, d'où le terme exact.

M. le ministre, on en a déjà parlé, parce que vous aviez une préoccupation régionale à titre de ministre. Maintenant, je sais qu'on a eu quelques échanges à la suite des derniers changements — vous avez été assermenté ce matin. Peut-on compter sur votre écoute pour la Capitale-Nationale et pour Charlevoix—Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans et Portneuf?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en vous rappelant qu'il reste sept minutes.

M. Blais : Oui. Alors, oui, bien sûr, hein? Ça va être d'autant plus facile de pouvoir compter sur mon écoute que vous êtes là, hein, bien sûr, pour faire entendre la voix, là, la voix de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Encore une fois, sans flatterie induite, hein — ce n'est pas mon intention, là — je voudrais vous féliciter pour le travail que vous faites, là, dans votre circonscription. Et c'est important d'insister sur le fait que ce n'est pas toujours facile, hein, c'est-à-dire que, quand

on parle de l'essor économique, de l'essor social, culturel de la ville de Québec, oui, mais parfois, quand on s'éloigne un peu, hein, et on va dans des régions, là, aussi belles qu'est Charlevoix, on se rend compte que ce n'est pas toujours facile sur le plan économique, il y a des entreprises qui ferment. On doit repenser un peu le modèle économique, ça peut prendre un certain temps. Donc, c'est assez important que vous soyez là, là, et que vous représentiez votre région pour faire entendre cette voix-là, et qu'on n'oublie pas, bien sûr, que mon mandat, que ma responsabilité couvre beaucoup plus que le centre-ville de Québec, ou Sainte-Foy, ou même Charlesbourg, il faut aller plus loin, et tenir compte de ces réalités-là, et trouver les meilleures solutions, là, celles qui conviennent, là, au développement économique de votre région.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Portneuf.

M. Matte : Combien de temps?

Le Président (M. Auger) : 5 min 30 s.

• (12 h 30) •

M. Matte : C'est bien. Merci, M. le Président. Alors, je voudrais profiter aussi des circonstances pour les salutations d'usage à mes collègues ainsi que le personnel qui vous accompagne.

M. le ministre, à titre de président du caucus de la Capitale-Nationale, je tiens à vous souhaiter beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions, mais aussi de vous assurer notre entière collaboration et notre support. Un peu à l'image de ma collègue de Charlevoix, qui a mentionné que Portneuf et Charlevoix font partie de la Capitale-Nationale, une opération comme qu'on vit aujourd'hui, c'est une occasion de pouvoir mentionner qu'on existe, qu'on fait partie de la Capitale-Nationale et aussi c'est de vous sensibiliser comme responsable, mais aussi de sensibiliser l'opposition que c'est important, les régions... Pardon? C'est bon. Alors, à ce moment-là, je veux dire... Puis je ne souffre pas du sentiment d'orphelin ou tout ça, mais je pense que c'est une occasion médiatique de pouvoir parler de notre région, de notre comté.

Vous savez, Portneuf est limitrophe à la région de Québec. Plusieurs municipalités profitent du débordement de Québec, parce qu'on a des croissances, là, énormes en termes d'habitation. Par contre, la semaine dernière, je rencontrais des gens d'affaires puis qui me disaient : On a un problème de main-d'oeuvre. Actuellement, j'ai beaucoup... Puis je vous invite à faire le tour de mon comté et j'invite aussi mon collègue de Saint-Jérôme à faire le tour de mon comté, vous allez remarquer que, plusieurs usines, c'est marqué : Nous embauchons. On a une pénurie de main-d'oeuvre dans nos régions. Et je me demande... Puis je suis prêt, M. le ministre, parce que vous êtes ministre aussi de la Solidarité et de l'Emploi... Il faut essayer de trouver des solutions. Comment qu'on peut faire pour créer... puis répondre à la pénurie de main-d'oeuvre de nos entreprises?

On sait qu'au cours des 20 prochaines années 80 % des emplois seront créés dans les PME. Et Portneuf, c'est une région un peu à l'image de la Beauce, elle est vraiment... notre économie est basée sur la forêt et l'agriculture, mais aussi sur des PME. Et j'ai un problème de main-d'oeuvre. Donc, oui, à titre de ministre de la région, je vous sensibilise, M. le ministre, à savoir comment qu'on peut répondre à ce problème-là, qu'est-ce qu'on peut y faire et qu'est-ce qu'on devrait y ajouter. Je sais que le temps me court et puis j'aimerais ça, parce que je vois que c'est une opération médiatique, il y a des journalistes ici, dans la salle, mais aussi, en plus, on se donne des...

Une voix : ...parlementaire...

M. Matte : Pardon, monsieur...

Le Président (M. Auger) : Continuez, M. le député de Portneuf. Continuez.

M. Matte : On a retiré des régions ressources pour en faire des régions éloignées. On a de plus en plus de problèmes fiscaux, nos entreprises, parce que, si on est limitrophe à une région éloignée, on ne profite pas aux mêmes critères puis aux mêmes crédits de transformation. Alors, j'ai une entreprise dans mon comté qui, actuellement, est en train de faire un investissement majeur. Et il se voit que, si elle se déplaçait de quelques kilomètres, elle pourrait profiter à un crédit d'investissement de 16 %. Il en est de même pour le transport, il en est de même aussi dans la transformation. Est-ce que ça ne serait pas envisageable aussi, compte tenu de notre disparité... Et les territoires sont immenses, il y a des disparités régionales qu'on devrait tenir compte dans nos programmes. Est-ce que c'est envisageable de pouvoir penser à des régions tampons, ou un peu comme qu'on l'a fait pour le crédit à l'essence? Plus qu'on est prêt d'une région limitrophe, on a un crédit à l'essence qui est plus important. Est-ce qu'on ne pourrait pas envisager, à ce moment-là, pour le crédit à la transformation, à l'investissement et au transport, cette même, là, philosophie qui est là?

Alors, ce que je m'attends pour vous, M. le ministre, c'est qu'on puisse sensibiliser nos collègues. Puis je le sais, je le fais, là, en politique il faut vraiment cogner régulièrement pour sensibiliser. Alors, je m'attends à vous... Puis je suis convaincu de votre confiance, donc, de pouvoir sensibiliser nos collègues, vos collègues ministres à la problématique qu'on vit en région.

Le Président (M. Auger) : En une minute, M. le ministre.

M. Blais : Bien, écoutez, tout d'abord, je pense qu'on va tous s'entendre ici, là, sur le fait que c'est nécessaire d'appuyer, par exemple, le développement économique des régions en tenant compte de la distance, hein? Ces crédits-là, souvent, c'est pour reconnaître qu'il y a une distance qui doit être... puis des coûts, bien sûr, de déplacement qui doivent

être assumés par les entreprises, qui ne sont pas assumés quand les entreprises sont situées davantage dans les centres. Donc, il faut maintenir ça. Je pense que vous ne voulez pas que ça disparaisse, ce n'est pas du tout ça.

Alors, comment l'adapter? Et ce que vous voulez éviter, je crois, c'est qu'il y ait des effets de seuil, hein? Avec une délimitation territoriale, vous franchissez la limitation, vous n'avez plus le droit au crédit du tout. Vous reculez d'un pas, vous y avez droit. C'est à peu près ça, hein? Alors, il y a deux façons de le faire. C'est la solution d'une zone tampon ou une zone intermédiaire, on peut toujours imaginer ça, ou encore c'est l'équivalent, mais peut-être un peu plus subtil, y aller par une forme de crédit qui est dégressif et qui tient compte davantage de la distance, sans tirer une limite territoriale comme telle, mais qui tient compte de la distance et qui diminue de manière plus progressive. Je pense que c'est les genres de solutions auxquelles on peut penser, et il faut assurer, là, à la population que le principe d'aider les régions par ce type de financement là, qui tient compte de coûts d'exploitation qui sont plus importants...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre.

M. Blais : ...que ça soit encore présent.

Le Président (M. Auger) : Merci. Nous allons poursuivre maintenant avec l'opposition officielle pour un bloc d'échange de 17 min 30 s. M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Écoutez, effectivement, c'était très intéressant de constater, et c'est la lecture que j'en fais... Vous avez ici des collègues de l'Assemblée nationale qui sont préoccupés de leurs circonscriptions, et, dans le fond, qu'est-ce qu'ils font, c'est qu'ils se posent des questions concernant, effectivement, l'action économique que le gouvernement est en train ou tente de mettre en place en ce qui concerne la grande région de Québec. Je l'exprime : La grande région de Québec, et j'aurai l'occasion d'en parler davantage.

Mais j'écoute le député de Vanier-Les Rivières, et il a utilisé un terme qui m'apparaît tout à fait approprié, un «enjeu démographique». Alors, un enjeu démographique, c'est celui également auquel vous avez fait référence. Et, lorsque j'écoute également le député de Portneuf, bien, on parle de pénurie. Ça se ressemble pas mal, ça. Donc, ce sont des questions extrêmement importantes.

Je comprends, M. le ministre, que vous avez été assermenté, mais je comprends également que vous faites partie du Conseil des ministres depuis un bon... un certain temps, je comprends que vous êtes député de Charlesbourg, et donc intéressé à la région, et je comprends également qu'il doit y avoir une continuité dans l'État. Alors, vous avez fait référence à cet enjeu démographique, bien, moi, j'aimerais quand même vous rappeler que votre prédécesseur ici, en étude de crédits, le 1er mai 2015, et je pense que c'est très important de le mentionner, bien, avait dit devant les parlementaires que les structures seraient abolies mais que l'argent était là. Donc, quand j'écoute le député de Portneuf parler de pénurie, si nous coupons les moyens nécessaires justement pour former notre main-d'oeuvre, pour faire en sorte de trouver les solutions appropriées en ce qui concerne le problème auquel il fait face, alors on est obligés de faire en sorte de dire que nous faisons fausse route.

À l'aimable collègue député de La Peltrie, en ce qui concerne la tête des ponts, je pense qu'effectivement, là aussi, c'est extrêmement important. Et, si nous attendons, bien, nous sommes obligés de constater que, le gouvernement libéral, en matière de transport, bien, c'est de la procrastination permanente. Les citoyens et les citoyennes de la grande région de Québec vont devoir encore attendre dans leurs voitures. Et c'est devant, donc, des analyses, des perspectives, des projets auxquels vous confrontez les citoyens et les citoyennes de la grande région de Québec.

Mon collègue, également, l'honorable député de La Peltrie nous a parlé du pont de Québec. Alors, fait d'actualité, mais pas nécessairement non plus, parce que ça fait des années dont nous parlons du pont de Québec. Le maire de Québec s'est exprimé à plusieurs reprises à cet égard. C'est important pour notre Capitale-Nationale que nous soyons justement en mesure de pouvoir lui procurer, je dirais, toute sa beauté, tout le respect et la fierté auxquels nous devons nous arrêter. Le pont de Québec, il appartient au Canadien National. Peut-être pour votre information, M. le ministre, je regardais les états financiers du Canadien National, ils ont fait 5,2 milliards de bénéfices d'exploitation en 2015, 4,6 l'année dernière, et 3,8. C'est 14 milliards de bénéfices d'exploitation que cette entreprise a faits. C'est une entreprise qui a une capitalisation boursière de plus de 50 milliards de dollars.

Est-ce que vous croyez, M. le ministre, que c'est respectueux à l'égard de la population de Québec et la population du Québec qu'une entreprise qui est aussi profitable ne s'occupe pas de ses propres immobilisations, et qui laisse la région de Québec dans un état aussi lamentable?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (12 h 40) •

M. Blais : Il faut faire attention à l'utilisation du mot «respect» ou de ceux qui respectent les uns et ceux qui ne respectent pas les autres, là. Première obligation, là, puis je pense que là-dessus personne ne peut faire de compromis, parlons-en de respect maintenant, c'est que c'est un enjeu de sécurité, hein? Il faut s'assurer que ce pont-là... et là-dessus le CN nous dit, nous répète que les études sont là pour montrer que le pont, il est sûr.

Ensuite, il y a une question de savoir, bon, quel genre d'entrée on veut dans la ville de Québec, est-ce qu'on veut un pont qui est détérioré ou qui est sur lequel il y a de la rouille? Je pense que personne ne souhaite ça, personne ne veut ça. C'est la raison pour laquelle nous, on s'est alliés avec les deux maires pour faire des représentations auprès du CN, auprès aussi du gouvernement fédéral, là, pour qu'il prenne les choses en main, compte tenu que le fédéral a des responsabilités en la matière, partagées avec le CN. Il y a eu une première rencontre de travail qui devait évaluer les coûts, il y a une

évaluation qui a été présentée. Il y a eu des doutes autour de cette évaluation-là, le comité de travail devait continuer à travailler. Ce matin, on a vu dans les journaux, là, par la bouche de mon collègue le ministre des Transports, que ça pourrait coûter jusqu'à 400 millions de dollars, donc je vais lui laisser, lui, là, expliquer pourquoi ça pourrait aller jusque-là. Mais, encore une fois, nous, hein, nous reconnaissons la responsabilité du gouvernement fédéral et du CN de trouver une solution. Ce n'est pas le Québec qui va payer cette facture-là.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Bien, écoutez, M. le Président, c'est un peu décevant de constater que le ministre responsable de notre Capitale-Nationale, excusez-moi l'expression, s'en lave les mains. Vous savez que votre prédécesseur était toujours présent à ce genre de rencontre. Votre prédécesseur avait effectivement une attention toute particulière. Puis le pont de Québec, là, ce n'est pas une problématique qui est née la semaine dernière, c'est une problématique qui existe depuis de nombreuses années.

Est-ce que le maire de Québec n'a pas été suffisamment présent, selon vous, sur, justement, cette problématique pour ouvrir les yeux à la responsabilité qui est celle du gouvernement du Québec? Parce que, là, c'est du taponnage, c'est du ping-pong, on envoie le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec, gouvernement fédéral, gouvernement du Québec. Et là, maintenant, vous êtes en train également de vous déchausser de vos responsabilités en disant que dorénavant c'est le ministre des Transports qui est responsable de ça. Il y a un nouvel argument dorénavant : la sécurité.

Ce que nous souhaitons, c'est que le ministre responsable de la Capitale-Nationale prenne ses responsabilités et nous dise quel est le plan de match concernant le pont de Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, je suggérerais à mon collègue de faire attention, parce qu'il est sur une pente glissante en ce moment, hein? La pente glissante, c'est d'essayer de faire valoir que le gouvernement du Québec a une responsabilité financière par rapport à ces 400 millions de dollars. Si c'est ça, la pente glissante, si c'est la pierre d'achoppement, je peux vous dire qu'on n'est pas là du tout. Nous, on est en soutien à la ville de Québec puis on est en soutien financier pour l'aider à trouver une solution. Mais, on sait, il a commencé comme ça, je lui suggère de rester dans cette voie-là, il a suggéré tout à l'heure qu'il y avait une responsabilité du CN, je pense qu'il reconnaît, il ne l'a pas encore dit, qu'il y a une responsabilité du gouvernement fédéral. Je pense qu'il reconnaît cette responsabilité-là. En tout cas, pour nous, c'est clair, il y a aussi une responsabilité du gouvernement fédéral. On doit trouver une solution à l'intérieur de ce périmètre-là, pas à l'extérieur.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Oui, mais la façon dont le ministre s'exprime, c'est comme si le gouvernement du Québec n'avait aucune responsabilité. Écoutez, on ne peut faire autrement que louer le travail du maire, mais le maire n'a pas les outils législatifs pour faire en sorte... Nous avons, je pense, considéré qu'il a fait le nécessaire pour alarmer la direction du Canadien National. Le Canadien National l'a ignoré purement et simplement.

Le gouvernement du Québec possède les outils législatifs pour intervenir. Là n'est pas la question de payer 400 millions, bien au contraire. Je fais référence à la situation financière du CN, mais, lorsque vous possédez les outils législatifs, vous avez la responsabilité de faire en sorte de défendre les intérêts des citoyens et des citoyennes. Et la situation concernant le pont de Québec, ça fait trop longtemps qu'elle attend, et c'est à vous de prendre les responsabilités nécessaires, d'assumer les compétences qui sont les vôtres.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Je ne veux pas faire un débat de nature juridique avec mon collègue sur le sujet de la responsabilité et de la capacité législative du gouvernement du Québec en la matière. Je serais très, très prudent là-dessus. Il faut comprendre aussi qu'il existe des dizaines de ponts du CN sur le territoire du Québec, il y a une demande particulière, que l'on comprend tous, que l'on reconnaît, de la ville de Québec par rapport au pont de Québec, mais il y a aussi d'autres responsabilités du CN. L'enjeu pour nous, la première chose, c'est la sécurité, hein, des utilisateurs, et par la suite nous accompagnons les deux maires, nous les appuyons dans leurs démarches. Mais nous ne voulons pas assumer la responsabilité, c'est pour ça que je demande à mon collègue d'être prudent, nous ne voulons pas assumer la responsabilité financière des coûts, qui pourraient représenter, on l'apprenait ce matin, tout près de 400 millions de dollars.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau, pour huit minutes.

Mme Maltais : Oui, M. le Président, on n'a plus le leadership qu'on avait, là, il y a véritablement un changement à la responsabilité de la Capitale-Nationale, d'après ce que j'entends.

Bon. Projet des Nouvelles-Casernes, si je regarde dans la réponse à la question 80, vous nous dites... On sait qu'on n'entend plus parler du projet. L'appel de proposition n'a pas marché, mais je lis : «Automne 2015 : la commission a énoncé une vision pour la réhabilitation des Nouvelles-Casernes.» On n'en a jamais entendu parler. Est-ce que vous pourriez nous déposer cette vision?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

Mme Maltais : M. le ministre, est-ce que vous pourriez nous déposer cette vision? C'est à vous que la question est posée.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Oui, mais j'ai demandé à Mme Mercure de répondre à la question.

Le Président (M. Auger) : Consentement pour l'intervention de Mme Mercure?

Mme Maltais : Non.

Le Président (M. Auger) : Il n'y a pas de consentement. M. le ministre.

Mme Maltais : Non, je veux que lui d'abord me réponde, puis ensuite on pourra passer... mais de l'usage, c'est que c'est le ministre qui est responsable.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, j'ai été assermenté ce matin, M. le Président. Si elle veut vraiment sa réponse, si la réponse l'intéresse, il y a quelqu'un qui pourrait lui donner, mais, si la réponse ne l'intéresse pas...

Le Président (M. Auger) : J'ai demandé le consentement pour l'intervention de Mme Mercure. Je n'ai pas de consentement au moment où on se parle.

Mme Maltais : M. le Président, je vais m'expliquer.

Le Président (M. Auger) : Oui, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : La question est au ministre, c'est une décision politique. Est-ce que cette vision peut être déposée? Est-ce qu'il est capable de dire aux citoyens et aux parlementaires ici si cette vision va être déposée? C'est une décision politique.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Alors, c'est malheureux, on aurait pu avoir une réponse sur cette vision-là, mais, comme je viens d'arriver en fonction, là, je vais en prendre connaissance avant de la déposer. Peut-être l'an prochain, aux prochains crédits, on aura l'occasion d'en parler, mais vous avez l'occasion aujourd'hui de le faire si vous voulez donner votre consentement. Vous avez l'occasion d'avoir une réponse à vos préoccupations aujourd'hui. Faites-le, là, allez-y.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : M. le Président, dans une semaine, est-ce que le ministre s'engage à le déposer au secrétariat pour que les parlementaires aient accès à cette vision?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Non. On va prendre le temps de le faire. Mais, encore une fois, vous avez l'occasion d'entendre parler de ce projet-là, il y a quelqu'un qui pourrait vous en parler aujourd'hui.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. Juste pour le bon déroulement, là, des travaux, c'est une personne à la fois. Vous attendez que je vous nomme. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Simplement, une fois qu'il l'aura lu, dans le temps qu'il lui prendra pour le lire, est-ce qu'il va le déposer au secrétariat pour que les parlementaires y aient accès?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : En temps et lieu, M. le Président.

Mme Maltais : Il sera donc déposé...

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : C'est donc un oui? Il sera déposé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : En temps et lieu, il sera déposé, oui.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Donc, avant la fin de la session?

(Consultation)

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Oui. M. le ministre.

M. Blais : Ça va, merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Je comprends que c'est compliqué, la transparence. Alors, on va...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît, oui.

Mme Maltais : Ce n'est pas tout à fait ce qu'on avait promis, je vais passer à autre chose.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, là. Non, je n'ai pas besoin... Oui.

Mme Maltais : O.K.

Le Président (M. Auger) : Effectivement, il faut faire attention, là.

Mme Maltais : Mon collègue, tout à l'heure, de Saint-Jérôme, le chef de l'opposition officielle, nous a montré que d'abord votre prédécesseur avait promis que les structures étaient abolies, quand on parlait des CLD et des CRE, mais que l'argent serait au rendez-vous. Le chef de l'opposition officielle vous a démontré, comme on l'avait déjà, qu'il manque 355 000 \$ par année dans l'accueil, l'intégration des immigrants, la rétention des immigrants dans la région. Est-ce que le ministre peut me confirmer les chiffres que j'ai, c'est-à-dire qu'il manque maintenant en culture, dans la région, 343 525 \$ qui étaient distribués par la conférence régionale des élus, plus à peu près... j'ai le chiffre vague, là, à peu près, mais je sais que c'est au-dessus de 500 000 \$ qui étaient distribués par le CLD, donc qu'il manque en culture, annuellement, 850 000 \$ et plus?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Bien, non, M. le Président, je ne suis pas en mesure de confirmer les chiffres, là, à chaud comme ça. Il faudrait que je fasse des vérifications.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : M. le Président, j'ai posé la question l'année dernière. Le ministre est le ministre responsable de la Capitale-Nationale, il n'est pas par intérim, c'est lui, le ministre. Il a des fonctionnaires autour de lui. Si quelqu'un veut bien me répondre, est-ce que ces chiffres sont exacts? Ce sont les chiffres que nous avons pris dans les rapports, si ça peut le rassurer.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : On va faire des vérifications. Donc, on peut passer à une autre question. On fait des vérifications, là.

Le Président (M. Auger) : Oui, M. le ministre. Alors, Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Est-ce à dire, M. le Président, que le ministre n'a aucune idée à l'heure actuelle des sommes qui ont été coupées dans le développement culturel et dans le développement de l'accueil et de l'intégration des immigrants dans la région de la Capitale-Nationale? Est-ce à dire que le gouvernement libéral a coupé les conférences régionales des élus et les CLD sans avoir aucune idée de l'impact sur le territoire?

Alors, puisqu'il ne peut pas me donner les chiffres, je vais poser une question. Votre...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

Mme Maltais : Attendez, je n'ai pas terminé.

Le Président (M. Auger) : Oui, excusez-moi, oui.

Mme Maltais : Je vais poser... elle va être brève, je suis très brève, moi. Puisque votre collègue prédécesseur a dit, et mon collègue de Saint-Jérôme l'a cité : Les structures sont abolies, l'argent sera au rendez-vous, pouvez-vous me répéter la même phrase?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Oui. On vient de vérifier : effectivement, les sommes sont demeurées les mêmes, il n'y a pas eu de coupure.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau.

M. Blais : C'est ce qu'on me dit, là. Voilà.
• (12 h 50) •

Mme Maltais : Est-ce que vous êtes en train de me dire que tout l'argent qui était dans les conférences régionales des élus, dans les ententes spécifiques sur l'accueil et l'intégration des immigrants, par exemple le 255 000 \$ qui était au SOIIT, Service d'orientation et d'intégration des immigrants, est entièrement, actuellement, au SOIIT? Je m'excuse, là, faites attention, vous êtes dans une commission parlementaire.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Il ne faut pas étirer votre chance trop loin, là, il faut faire attention, là. On dit que les sommes sont disponibles, elles sont dans la région, elles peuvent être affectées autrement, là. Attention, là, attention parce que, là, on n'a pas dit qu'on allait reproduire le statu quo, c'est bien la dernière chose qu'il fallait faire, là.

Je peux donner peut-être des explications complémentaires, il y a quelqu'un qui m'accompagne, là, là-dessus.

Le Président (M. Auger) : Est-ce qu'il y a consentement pour l'intervention de M. Kirouac? Consentement. M. Kirouac.

M. Kirouac (Alain) : L'analyse que nous en avons faite, effectivement, au Secrétariat de la Capitale-Nationale, fait en sorte que les sommes, effectivement, qui avaient été prévues dans l'année 2015-2016 ont bien été effectivement dépensées au 31 mars 2016. Maintenant, il y a des nouvelles ententes, effectivement, qui sont en discussion actuellement au travers de différents ministères pour reconduire les sommes d'argent. L'analyse que nous en faisons actuellement, c'est qu'à peu de choses près, les sommes d'argent qui avaient été annoncées en 2015-2016 ont été effectivement affectées dans les bons postes, et ça s'est fait, je voudrais juste le mentionner, avec le comité de transition, qui était composé des préfets des MRC de la région de la Capitale-Nationale, qui ont convenu, parce que c'étaient leurs privilèges, d'affecter les sommes qui existaient aux CRE dans les mêmes dossiers. C'est la réponse que je peux vous donner.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Taschereau, pour une dernière minute.

Mme Maltais : Je vais la laisser au député de... au chef de l'opposition officielle.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Donc, dans la foulée des commentaires de Mme la députée de Charlevoix, écoutez, moi aussi ça me tient énormément à coeur... Beupré-Charlevoix, excusez-moi. L'île d'Orléans, cette belle et grande île. Donc, il y a un projet de réfection pour le pont. Est-ce que, M. le ministre, vous pourriez nous informer où il en est et quelles sont les intentions du gouvernement à cet égard?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, en 45 secondes.

M. Blais : En ce moment, je pense que c'est en étude exploratoire, là. Je pense que, sur les plans et devis, je peux vérifier... Je peux vous donner une information plus exacte, mais il me semble que le financement a été accordé, là, pour que les plans soient... Donc, le projet est estimé à plus de 100 millions de dollars. Il est assujéti, bien sûr, à la Directive sur la gestion des projets majeurs, et nous avons déjà réalisé une étude d'opportunité sur la question. Une rencontre avec les élus ainsi qu'une annonce publique ont eu lieu, comme vous le savez, le 10 décembre 2015. Et le coût total du projet... qui n'a pas été dévoilé publiquement, là, mais il est mentionné que ça pourrait être autour, là, de 100 millions. En 2016, le ministère prévoit amorcer l'étude d'impact environnemental, c'est le mot que je cherchais tout à l'heure...

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Blais : ...avant d'aller plus loin dans l'étude préliminaire.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre avec un dernier bloc d'intervention, d'échange avec le gouvernement. M. le député de Portneuf, pour 19 minutes à votre disposition.

M. Matte : Merci, M. le Président. M. le ministre, lors de ma première intervention, j'ai énuméré des situations particulières suite à notre croissance dans Portneuf. Toutefois, je voudrais en profiter pour vous inviter et inviter aussi tous nos téléspectateurs qui nous écoutent et qui nous regardent pour dire que... Puis je me plais souvent à dire, en toute humilité et modestie, que le comté de Portneuf, c'est le jardin de Québec, c'est également le terrain de jeu de Québec, mais c'est un milieu agréable pour y demeurer. Alors, je vous invite aussi, comme jardin, parce qu'on a d'excellents fromages, on a des produits, là, de vin, de bière, qui méritent d'être dégustés. Et, comme terrain de jeu, on a une vélompiste qui est superbe, on a la Vallée de Bras-du-Nord qui... de plus en plus, on en entend parler, non seulement à l'intérieur du Québec, mais aussi à l'extérieur du Québec. C'est vraiment le royaume, là, de la motoneige, et ce qui est intéressant. Et, en termes de milieu de vie agréable, bien, c'est sécuritaire aussi et c'est... on n'a pas encore, là, les problèmes de transport qu'on peut dénoter dans le nord de Québec, mais c'est vraiment intéressant. Alors, c'est ce que je voulais vous dire... et de terminer mon intervention, de profiter de cette période-là pour vous laisser sur une note très positive de Portneuf.

Le Président (M. Auger) : Des commentaires, M. le ministre?

M. Blais : Ça va. Merci bien.

Le Président (M. Auger) : Ça va? M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Oui, M. le Président. Je demanderais juste un consentement aux collègues pour laisser la parole au député de Montmorency, qui s'est joint à nous, qui n'est pas membre de la commission aujourd'hui officiellement, mais, si... avec le consentement des collègues pour qu'il prenne quelques minutes...

Le Président (M. Auger) : Est-ce que j'ai consentement? Consentement. M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Merci, M. le Président. Merci aux collègues de me permettre de prendre la parole quelques instants. Je veux vous parler, M. le ministre, d'un sujet qui est fort important pour la région de Québec, tant sur le plan touristique qu'au point de vue d'infrastructure. C'est la promenade Samuel-De Champlain. J'avais eu l'occasion l'an passé de poser des questions sur... Puis je vois la présidente qui sourit quand je pose cette question-là. Donc, je pense que tous et chacun de la grande région de Québec s'attendent à avoir un peu d'information, là, sur ce qui se passe avec cette promenade dans les futurs travaux, que ça soit, bien sûr, dans la partie un peu plus vers Québec, mais également en ce qui concerne la partie du côté est, donc qui s'étend de la baie de Beauport jusqu'au futur nouveau pont de l'île d'Orléans. Et bien sûr, vous le savez, j'ai annoncé des projets au parc de la chute Montmorency dernièrement, ce qui vient activer davantage l'industrie touristique. On sait que, dans ce secteur-là, seulement qu'au niveau du parc de la chute, c'est le deuxième endroit touristique dans la grande région de Québec. Donc, la venue...

Puis il y avait une étude qui avait été commandée sur cette section-là, en ce qui regarde le secteur de la baie de Beauport jusqu'au pont de l'île d'Orléans. Donc, j'aimerais qu'on puisse avoir un petit briefing là-dessus, savoir où est-ce qu'on est rendu, là, par rapport à ces projets-là. Je pense que ça serait intéressant de pouvoir s'y mentionner. Ça fait que je vous laisse la parole, parce qu'on a... Je sais qu'on a peu de temps.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Peut-être rappeler le bout de chemin qui a été fait, hein? Parce que mon collègue a raison d'insister, c'est peut-être un des grands succès, je pense, dans la région de Québec, en tout cas dans le coeur de la population, c'est cette promenade-là. On a remis, là, au PQI la phase III. Donc, les choses vont avancer plus rapidement. Je pense que mon collègue a comme préoccupation la phase IV, hein, ou, en tout cas, là, de se rapprocher un peu de sa circonscription.

M. Bernier : ...c'est un secteur qui serait intéressant.

M. Blais : Si les collègues acceptent, là, la présidente de la Commission de la capitale nationale pourrait peut-être dire quelques mots là-dessus pour dire où est-ce qu'on en est un peu avec les développements, là, les plus récents.

Le Président (M. Auger) : Est-ce qu'il y a consentement pour l'intervention de Mme Mercure? Est-ce qu'il y a consentement?

Des voix : Oui.

Le Président (M. Auger) : Consentement. Mme Mercure.

Mme Mercure (Françoise) : Oui. Alors, effectivement, la commission avait la maîtrise d'oeuvre de proposer un plan directeur pour la poursuite de la promenade, ou appelons-le plutôt le littoral est.

M. Bernier : ...la ville de Québec.

Mme Mercure (Françoise) : La ville de Québec et le ministère des Transports. Alors, nous sommes dans les derniers milles, disons. Et j'ai rencontré récemment, là, nos deux partenaires, et nous serions à l'aube de pouvoir faire une présentation des propositions. Donc, dans les prochaines semaines, prochains mois, nous pourrions vous proposer quelque chose. Et on se rappelle que c'est les premières étapes qui vont nous amener à pouvoir proposer une vision pour l'aménagement du développement de ce tronçon.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Donc, on peut s'attendre que, d'ici quelques mois, on pourrait avoir une présentation sur le sujet.

Mme Mercure (Françoise) : Tout à fait.

M. Bernier : Et des énoncés préliminaires, pour essayer de voir exactement où on va avec ce projet. Parce que, sur le plan touristique, c'est fort important.

Mme Mercure (Françoise) : Exactement. Il faut se rappeler que...

Le Président (M. Auger) : Mme Mercure. Pour les enregistrements, c'est important d'entendre ce que vous dites. Mme Mercure.

Mme Mercure (Françoise) : Exactement. Il faut se rappeler que, maintenant, si la population bénéficie d'un beau projet comme la promenade Samuel-De Champlain, les études préliminaires avaient été énoncées en 2000. Alors, on a eu une première phase en 2008. Et on va avoir une autre phase en 2017. Alors, ça prend 17 ans. Alors, ça va être à peu près la même chose, on va avoir un plan directeur, et ça nous donnera une vision à long terme pour un littoral par la suite.

Le Président (M. Auger) : M. le député.

M. Bernier : Laissez-moi pas vieillir tant que ça! 17 ans de plus, là, c'est...

Mme Mercure (Françoise) : Non, mais il faut voir... Il faut avoir de la vision avant de faire les choses.

M. Bernier : Merci. Je vais laisser la parole aux collègues.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Non. Chauveau.

Le Président (M. Auger) : Ah, excusez-moi. Mme la députée de Chauveau, avec plaisir.

• (13 heures) •

Mme Tremblay : Il n'y a pas de problème. Je n'étais pas dans le champ de vision non plus. Merci beaucoup, M. le Président.

Alors, M. le ministre, j'aimerais vous entretenir sur le dossier du site de l'ancien Jardin zoologique du Québec. C'est un beau gros dossier, hein? On sait que le jardin zoologique a fermé ses portes le 31 mars 2006. Donc, ça fait maintenant 10 ans qu'il est fermé. Et, lors de la fermeture, on avait dit que les terrains et les équipements du jardin zoologique conserveraient leur vocation publique. On sait, bon, tout ce qui s'est passé depuis : en juin 2014, la SEPAQ qui a lancé un premier appel de propositions; 7 novembre 2014, trois projets qui ont été retenus par la SEPAQ, et dont un en particulier, celui de Perry Wong. Et le seul projet qui a été analysé par la SEPAQ, donc le 25 février 2016, c'est le parc à thème de Perry Wong. Et il a essuyé un refus catégorique : problèmes de faisabilité et de rentabilité, là, en lien avec le financement. On se souvient de l'annonce que vous avez faite dernièrement, le 1er avril. Donc, vous avez annoncé votre intention de convertir les terrains de l'ancien zoo de Québec en parc naturel accessible à tous.

C'est un site que je connais bien parce qu'il est situé sur le territoire de Charlesbourg, mais de l'autre côté de la rue, c'est le territoire de Chauveau, un endroit où il y a eu plusieurs nouvelles familles depuis environ 10 ans, qui se sont installées dans ce secteur-là. Je pense que ça a été bien accueilli, ce parc-là, aussi parce que les gens vont avoir un bel endroit où se promener, un bel endroit à découvrir. Je pense qu'on a eu la chance de le découvrir davantage l'été dernier, lors des fêtes du 350e de Charlesbourg tenues au parc des Moulins, là, en août dernier. Ça a été apprécié, je pense qu'il y a beaucoup de citoyens, à ce moment-là, qui vous avaient fait part de leur intérêt de voir ce site-là transformé en parc.

Ce que j'aimerais savoir, c'est... bien, en fait d'expliquer plus clairement votre vision, qu'est-ce que vous voyez à cet endroit-là précisément, et les coûts qui y seront reliés.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Écoutez, c'est tout d'abord une vision personnelle, et c'est devenu une vision peut-être gouvernementale par la suite, là. Ce terrain-là est un joyau et il appartient à la population, hein, notamment la population qui est proche.

Le nord de la ville de Québec mérite d'avoir, aujourd'hui et dans le futur, un grand parc naturel fréquenté par la population, bien sûr, de Charlesbourg mais les populations environnantes. On va tous s'entendre là-dessus, je pense que ça manque, un grand parc dans lequel les familles peuvent se retrouver, peuvent circuler, faire des activités.

Quand on a créé l'ancien jardin zoologique en 1932, 1931, quelque chose du genre, c'était la forêt à cet endroit-là. Aujourd'hui, il y a des familles qui entourent cette partie-là, et malheureusement le parc est sous-utilisé. On a déjà un très beau parc, le parc des Moulins, qui est magnifique, j'invite tout le monde à s'y rendre, mais la partie centrale est encore sous-utilisée. Il faut donner un message très clair et très ferme pour la population que ça appartient à la population, ça n'appartient pas à des promoteurs, et ça doit revenir à la population dans un accès, là, qu'on va essayer de favoriser, là, le plus possible au cours des prochains mois et prochaines années.

Et j'ai mentionné souvent qu'on a du temps pour le faire. Une fois qu'on a cette vision-là des choses, il s'agit simplement d'inscrire cette vision-là dans la temporalité et de faire en sorte que, le plus rapidement possible, ce soit accessible pour des activités légères, pour commencer. On verra par la suite la mission que l'on veut donner à ce parc-là. Mais, une fois qu'on a sécurisé la vision et qu'on a affirmé que la région de la Capitale, notamment le nord de la ville de Québec, mérite d'avoir un grand parc comme les plaines d'Abraham et le parc qu'ils ont pour le centre de Québec, une fois qu'on a assuré cette vision-là, on va construire, bien sûr, la mission, là, avec le temps et avec les investissements nécessaires. Mais ça ne coûtera pas nécessairement très cher pour rendre, premièrement, accessible le parc et faire en sorte de l'aménager par la suite, là, à la vitesse de notre vision préalable. Je pense qu'on est en train de doter la région de Québec d'un joyau, d'un don, là, pour les prochaines générations.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée de Chauveau.

Mme Tremblay : Il y avait, de toute façon, déjà des coûts liés à l'exploitation de ce site-là, bien, en fait, pour l'entretien, je devrais plus dire l'entretien que l'exploitation. Je regardais : 457 000 \$ en 2013-2014, 442 000 \$, 2014-2015, 430 000 \$, environ, pour 2015-2016, pour les salaires, charges sociales, taxes, services, entretien, réparations, fournitures, approvisionnement pour le parc des Moulins et les boisés attenants.

Donc là, j'imagine qu'on va quand même investir un petit peu plus pour redonner ce site-là aux citoyens, peut-être en termes de sécurité aussi.

M. Blais : Il y a deux enjeux. Il y a un enjeu de sécurité, on ne peut pas ouvrir comme ça, là, les barrières et dire : Allez-y, allez jouer. Il y a un enjeu de sécurité, il faut sécuriser l'endroit pour... et ensuite donner des accès possibles, des sentiers pour que les gens puissent redécouvrir cet endroit. Il y a des arbres magnifiques, c'est un endroit vraiment exceptionnel, très accessible, avec un grand stationnement. Ce n'est pas toujours facile d'avoir des parcs et aussi le stationnement qui convient. Donc, maintenant, il faut s'assurer que ça revienne à la population, de la même façon que la promenade Champlain, et que le littoral, est revenue à la population de Québec.

Le Président (M. Auger) : Mme la députée, sept minutes.

Mme Tremblay : Oui. On va parler d'un autre dossier, en fait ce qui a été probablement le plus gros dossier de 2015 dans la région de Québec, c'est-à-dire l'ouverture du Centre Vidéotron et les festivités qui ont entouré ce centre-là. Bon, ça a été grandiose, très couru, les citoyens en rêvaient depuis 2009, depuis la création de J'ai ma place. On se souvient de J'ai ma place, qui avait été mis sur pied pour démontrer l'intérêt du public, donc les gens pouvaient acheter un siège, et, s'ils achetaient un siège, ça leur donnait une priorité d'achat sur les billets pour les événements à venir lorsque l'amphithéâtre serait sur place.

On se souvient également de la Marche bleue en 2010, en octobre 2010, plusieurs dizaines de milliers de personnes qui s'étaient rassemblées sur les plaines d'Abraham pour appuyer la construction d'un amphithéâtre, le retour également d'une équipe de la Ligue nationale de hockey dans la Vieille Capitale.

Le 25 mars 2012, la ville de Québec, le gouvernement du Québec et Québec Média qui annonçaient une entente finale pour le développement d'un amphithéâtre de 400 millions de dollars toutes taxes incluses. La bonne nouvelle, d'ailleurs, c'est que le budget a été respecté. Donc, oui, on a respecté le 400 millions, même un petit peu en bas de ça. Ça a été très suivi, on se souvient qu'il y avait quatre caméras à l'intérieur, des Web caméras qui ont permis aux citoyens de suivre la construction du futur amphithéâtre.

Donc, évidemment, on avait hâte de le voir, cet amphithéâtre-là. Donc, les gens ont été nombreux à se déplacer, c'est pour cette raison qu'il y a eu une inauguration en grande pompe, là, du 3 au 8 septembre dernier. Les gens ont fait la file pour aller visiter cet amphithéâtre-là. Les gens avaient hâte. J'étais présente, d'ailleurs, sur place, en compagnie de plusieurs députés de la région pour cette inauguration-là.

N'empêche qu'il y a certaines personnes qui questionnaient la capacité de la région à soutenir une telle infrastructure. Donc, j'aimerais avoir votre vision par rapport à ce projet-là maintenant.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, cinq minutes encore à la disposition.

M. Blais : Moi, je me souviens... Je n'étais pas au gouvernement ni même au Parlement à ce moment-là, mais je me souviens très bien des discussions là-dessus, discussions qui ont été peut-être un peu plus difficiles pour l'opposition officielle, je me souviens bien, notamment pour la députée de Taschereau, mais aussi, hein, il y avait des discussions qui étaient tout à fait normales dans la communauté, c'est : Est-ce que vraiment cette infrastructure-là, elle est nécessaire?

Et est-ce que la ville de Québec est capable d'appuyer, là, et de maintenir d'une façon soutenable, là, ce projet-là? Et ce qui avait été dit à l'époque, c'est que la ville de Québec méritait, hein, compte tenu de sa population, compte tenu de son expansion, méritait d'avoir un grand amphithéâtre moderne pour répondre à de multiples besoins.

Bien sûr, il y avait l'enjeu du retour des Nordiques, mais l'amphithéâtre n'a pas été construit uniquement pour ça, il a sa propre logique, il répond à des besoins culturels, des besoins de différents ordres qui font en sorte... Et on a vu, je pense, des résultats, là, récemment, qui font en sorte, c'est ce que nous disent, disons, les gestionnaires, que, même si l'équipe n'est pas encore arrivée — on espère qu'elle arrivera un jour, hein, bien sûr — l'amphithéâtre est soutenable, que sa gestion est soutenable, tout simplement parce que les spectacles ont été bien perçus, bien reçus par la population, il y a une fréquentation qui est très, très intéressante. Donc, on a un projet qui ne s'est pas transformé de manière négative, là, depuis qu'il a été développé.

Je rappelle aussi, puis ça, ça mérite d'être dit et redit : L'amphithéâtre de Québec a été construit dans les temps et avec les argents nécessaires, même avec moins d'argent nécessaire. Ça, ça prouve que la région de Québec est capable de faire des grandes choses. Parce que construire un amphithéâtre de cette taille, moderne, vous n'en faites pas souvent, là, dans la vie d'une ville, ça veut dire que la région est capable de faire des grandes choses. On a réussi ça. Peut-être qu'on est capables de faire d'autres choses maintenant, on verra, là, comment le maire Labeaume va revenir de son séjour en Europe. Mais ce qui est important, c'est la rigueur avec laquelle le projet a été développé, hein, jusqu'à la gestion, là, la plus récente. Donc, je suis assez optimiste, là, pour la suite des choses.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Vanier-Les Rivières, trois minutes.

• (13 h 10) •

M. Huot : Trois minutes, merci, M. le Président. J'aurais eu deux sujets, mais on va y aller avec l'Observatoire de la capitale. Il y a eu une annonce, dont on a très peu parlé, il y a quelques semaines à peine, là, pour un renouvellement de tout le circuit. Et les gens de Québec connaissent peu l'Observatoire de la capitale, malheureusement, mais ça reste un des endroits qui est quand même très visité par nos touristes. Je ne sais pas si on a des données sur le nombre de personnes de Québec qui sont allées, mais l'observatoire a beaucoup de partenariats, bon, sur les opérateurs de bus, le fameux bus rouge qu'on voit, il y a des ententes avec les musées pour des rabais, même avec ceux qui sont en croisière, les escales au terminal de croisières, il y a des ententes pour une visite à l'observatoire.

Mais je voulais savoir, avec qu'est-ce qui est... Parce qu'on a annoncé un peu plus de 400 000 \$, la commission investit de l'argent, un partenariat avec La Capitale, avec un... On est allé chercher un artiste, Olivier Dufour, aussi pour revoir un peu tout ça. Et ce qu'on ne sait pas assez, c'est que... et moi, quand j'ai vu ça, j'étais surpris et content, mais TripAdvisor a donné un certificat d'excellence pour une deuxième année à l'Observatoire de la capitale. Donc, c'est signe qu'on a quelque chose qui est apprécié et qui est populaire, mais qui est, je ne pense pas me tromper, peu connu des gens de Québec. Ça, c'est une impression, là, mais je ne sais pas si on a des données là-dessus.

Mais qu'est-ce qu'on est en train de refaire? Parce qu'on revoit un petit peu le circuit. Donc, j'aimerais entendre le ministre. Peut-être Mme Mercure pourrait compléter par la suite.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Blais : Peut-être pour dire... effectivement, là, pour donner une date, là, donc, il a été inauguré en 1998, donc ça fait 18 ans. Il avait probablement un peu vieilli, quand on regarde un peu les développements, les nouvelles technologies qui sont à notre disposition, mais il est encore extrêmement fréquenté par les touristes. On me dit ici qu'en 2015-2016, hein, il a accueilli un nombre record, record, de plus de 82 000 visiteurs, donc qui dépassait le sommet que l'on avait atteint en 2008.

Peut-être que Mme Mercure peut ajouter des informations sur ce qui s'en vient et ce qui a été annoncé.

Le Président (M. Auger) : Mme Mercure.

Mme Mercure (Françoise) : Oui. Alors, effectivement, un attrait touristique se doit d'être renouvelé aux trois ou quatre ans. Ça avait été déjà refait quelques fois. Mais nous, on vient d'avoir un... Ce sera réouvert prochainement, dans les prochaines semaines. Et nous avons fait un contrat avec Olivier Dufour. La nouvelle exposition va s'appeler *Horizons* et elle va être tout à fait refaite. Effectivement, nous avons un partenariat avec La Capitale, qui investit 100 000 \$. C'est pour nous une marque de confiance très importante. Et c'est très important parce que c'est très populaire, l'observatoire. C'est aussi un lieu qui est fréquenté dans notre autre programme, qui s'appelle Découvrir la capitale.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avons. Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Adoption des crédits

Le programme 6, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Je vous remercie tous pour votre collaboration.

La commission suspend ses travaux jusqu'à 15 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Affaires municipales et Décentralisation des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire. La commission se réunira à la salle de l'Assemblée nationale. Merci.

(Fin de la séance à 13 h 13)